

[Ré]inventer l'existant

2025

Introduction

Dans le contexte du réchauffement climatique, les Etats se sont engagés à atteindre la neutralité carbone en 2050. En Ile de France, les consommations énergétiques du parc bâti existant représentent 68% des consommations totales et 45% des émissions de gaz à effet de serre.

Ce bâti existant, patrimonial ou ordinaire, est d'abord un atout pour le territoire régional : il garantit la qualité de l'architecture, du patrimoine et des paysages. La rénovation énergétique de ce parc est donc un enjeu stratégique et un levier pour démontrer qu'il est possible de rendre nos bâtiments sobres et durables, en partant du « déjà-là ».

Dans ce contexte, il est primordial de favoriser des solutions qualitatives pour l'architecture en permettant d'exploiter tout le potentiel de la conception initiale en termes de performances énergétiques et de durabilité. Le bâti existant francilien est ainsi une ressource à valoriser pour vivre demain dans des constructions adaptées, sobres et confortables.

Cette troisième édition du concours [ré]inventer l'existant, porté par la DRAC et la DRIEAT sous l'égide du Préfet de la Région Ile-de-France, s'inscrit dans une collaboration qui a pour but de favoriser la cohérence des politiques publiques de l'Etat sur le bâti et le cadre de vie.

Il propose d'imaginer un projet de rénovation sur un site francilien, conjuguant attention à la qualité architecturale originelle et prise en compte des besoins en énergie.

Ce concours est ainsi l'occasion de se saisir de la rénovation énergétique comme d'une opportunité pour :

- Montrer qu'il est possible d'adapter le patrimoine existant ;
- Mobiliser les futurs professionnels de l'architecture sur les enjeux de la rénovation énergétique et renforcer l'attractivité des enseignements liés à l'intervention sur l'existant ;
- Sensibiliser les étudiants au travail sur l'existant, avec des techniques et des matériaux appropriés.

Il s'adresse aux étudiants inscrits en premier et second cycles d'une école d'architecture francilienne sous la responsabilité de leur enseignant dans le cadre de leur enseignement de projet.

Les projets accueillis et présentés dans cette exposition ont été sélectionnés par un jury de professionnels selon les critères suivants :

- Etat des lieux raisonné de l'existant, analyse et diagnostic de l'objet étudié
- Analyse de la démarche de projet
- Qualité architecturale du projet
- Prise en compte du confort et de la réduction des consommations énergétiques



|| L'adaptation du bâti au changement climatique, défi majeur de notre époque, est mis à l'honneur pour la troisième année consécutive avec le concours [Ré]inventer l'existant. L'Île-de-France avec 7 écoles d'architecture, est un territoire d'exception qui doit nous permettre de réfléchir collectivement sur le sujet. Les services de l'Etat sont ainsi pleinement mobilisés pour accompagner et soutenir les professionnels de demain et venir démontrer qu'il est possible de concilier les enjeux de transition écologique avec ceux de qualité architecturale de notre cadre de vie. ||

Marc Guillaume

*Prefet de la région d'Île-de-France,
Prefet de Paris*



|| [Ré]inventer l'existant, c'est faire de l'architecture et du patrimoine bâti l'un des leviers majeurs de la transition écologique dans l'aménagement durable de nos territoires. Cette démarche s'inscrit pleinement dans nos missions et dans les objectifs de la Stratégie nationale de l'architecture 2025-2029. ||

Carole Spada

*Directrice adjointe de la Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France*



|| Cette troisième édition met en lumière des projets de qualité, cohérents et intéressants. On assiste à une réelle montée en compétences des architectes de demain sur toutes les thématiques, et notamment sur le volet énergétique des rénovations. ||

Emmanuelle Gay

*Directrice de la Direction régionale et
interdépartementale de l'environnement, de
l'aménagement et des transports d'Île-de-France*

Sommaire

Critères d'évaluation	5
Projets lauréats	7
Projets remarqués	24
Membres du jury	50
Partenaires	52
Écoles participantes	54
Enseignements	56
Organisateurs	62



Critères d'évaluation

Critère A – État des lieux raisonné de l'existant, analyse et diagnostic de l'objet étudié ou du(des) bâtiment(s) étudié(s)

L'analyse du ou des bâtiments existants, d'un point de vue technique, architectural et urbain, est un préalable indispensable à tout projet de transformation et d'adaptation. Le jury apprécie la qualité et la pertinence des analyses et du diagnostic sur les considérations significatives et appropriées :

- programme et usages actuels, analyse du fonctionnement et du vécu des occupants, contexte social ;
- site et environnement : site, orientation, topographie, insertion urbaine ;
- propriétés et qualité architecturales du (des) bâtiment(s) préexistant(s) ;
- caractéristiques...

Critère B – Analyse de la démarche de projet

La démarche dans sa globalité, appliquée au projet même, sera évaluée au travers de la posture adoptée et de son caractère démonstratif. L'enjeu est bien d'inscrire le projet architectural dans une réflexion plus large intégrant les grands défis posés par le changement climatique. Le jury évaluera les relations et articulations entre l'état des lieux de l'existant et le projet final dans ses différentes composantes : programme, environnement, réponse architecturale, traitement du bâti y compris dans sa dimension thermique et énergétique. A ce titre les étudiants pourront explorer différents scénarios possibles et expliciteront le parti adopté finalement. Le jury appréciera la cohérence de la démarche ainsi que la manière dont elle intègre les enjeux architecturaux et climatiques et les traduit dans la réponse finale.

Critère C - Qualité architecturale du projet

Tout projet de réutilisation, d'adaptation et de transformation de bâtiment(s) est un projet d'architecture et il est attendu des projets une attention aux modes contemporains et futurs d'habiter les espaces, aux usages et aux qualités spatiales. Ainsi, le jury portera son attention sur les qualités d'usage, le rapport et l'insertion dans le site, les espaces, les ambiances, la cohérence du parti architectural et de ses dimensions constructives (structure, matériaux, etc.). La pertinence du parti architectural au regard des caractéristiques du bâti existant sera, bien évidemment, attentivement regardée, au travers des valeurs nouvelles ajoutées, de la manière de composer avec l'histoire du bâtiment ancien, d'en révéler certaines qualités, etc.

Critère D – Prise en compte du confort et réduction des consommations énergétiques

Tout bâtiment destiné à héberger des activités humaines nécessite de l'énergie pour son fonctionnement. Les choix architecturaux ont un impact majeur sur les choix et les usages énergétiques ainsi que sur les conditions de confort thermique tant l'hiver que l'été. Les étudiants devront montrer la prise en compte de la dimension énergétique dans leur projet, leur compréhension des phénomènes en jeu, qu'ils maîtrisent les concepts de la conception bioclimatique et savent l'adapter aux contraintes d'un bâtiment existant. Le jury appréciera la pertinence des solutions constructives et techniques proposées, notamment à travers des détails significatifs, des ordres de grandeurs cohérents et des descriptions :

- isolation des différentes parois opaques et vitrées, interfaces et ponts thermiques
- gestion des apports solaires : orientation, masques et ombrages créés par l'environnement, ouvertures et baies vitrées, protections solaires...
- prise en compte de l'inertie et des éventuelles propriétés hygroscopiques des matériaux
- renouvellement d'air : pour les besoins des activités et la gestion des températures.

Les étudiants pourront également proposer des solutions de production d'énergie renouvelable dans le cadre d'une réflexion sur l'autonomie du bâtiment ou sa contribution à la consommation d'énergie du quartier.

Bonifications diverses

De manière non exhaustive, le jury appréciera le caractère global de la démarche lié aux différents enjeux de transition écologique et pourra valoriser des axes de développement particuliers du projet tels que :

- réduction de l'empreinte carbone du chantier par le choix des matériaux : bio ou géosourcés, soutien des filières locales, recyclage, réemploi... Réflexion en analyse du cycle de vie des matériaux (ACV)
- adaptation aux risques, résilience, prise en compte du changement climatique
- le traitement de la parcelle ou des abords et l'utilisation du végétal, en tant qu'ils contribuent à la lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur
- participation démocratique et citoyenne
- qualité de la présentation et de la mise en page contribuant à une bonne communication et présentation du projet

Prix du jury

Réanimation du DOC

75019 - PARIS

Thomas LE ROUX, Mathis PERRAULT

École nationale supérieure d'architecture de Versailles

Mention spéciale "Architecte médiateur"

Le ventre de la baleine

93055 - PANTIN

Eve BERGERON, Emma COPPENS, Lilia HOCINE

École nationale supérieur d'Architecture de Paris -La-Villette

Mention spéciale "Vision 2050"

Oasis dans la fournaise

75018 - PARIS

Adrien GAILLARD

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est

Mention spéciale "Tertiaire obsolète"

Trames héritées, usages renouvelés

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Ornella NEDELJKOVITCH et Anaëlle NICOL

École nationale supérieure d'architecture de Versailles

Réanimation du DOC

Thomas LE ROUX, Mathis PERRAULT



75019
Paris

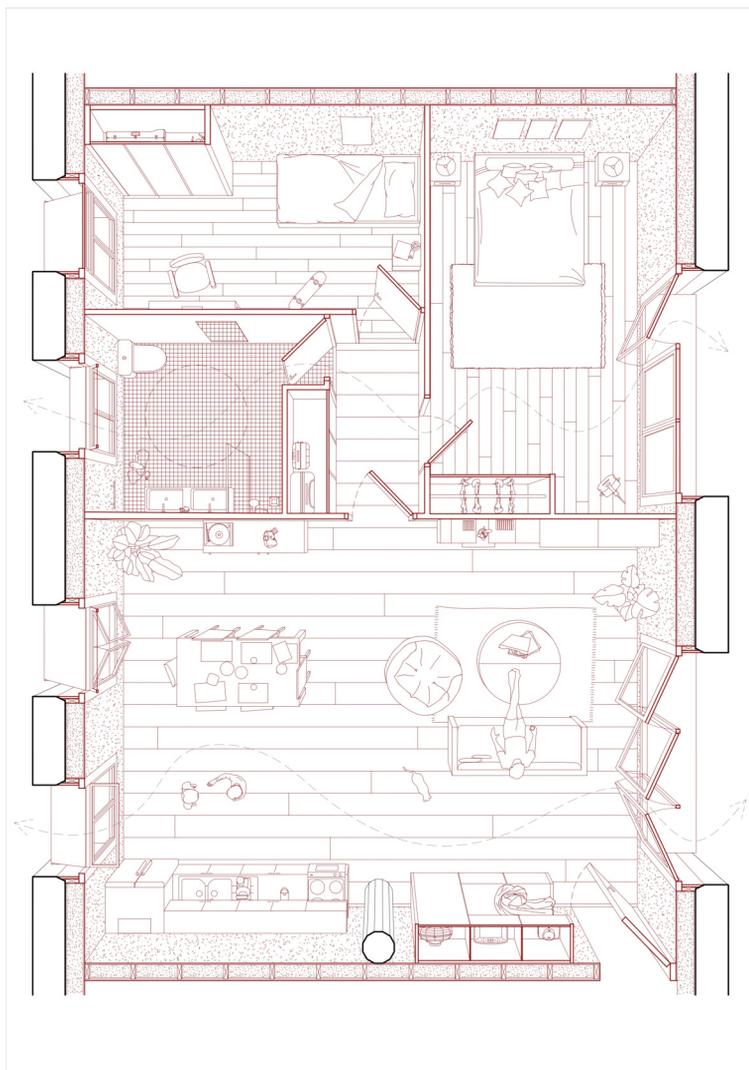
Dans le sillage des Jeux Olympiques de Paris 2024, la demande d'inscription au sein des fédérations sportives ne cesse d'augmenter, révélant un déficit important d'infrastructures, notamment pour les disciplines individuelles. Parallèlement, la demande de logements durables se fait toujours plus urgente. À la croisée des enjeux environnementaux, des impératifs sociaux et besoins sportifs, notre projet apporte une solution hybride et ancrée dans son époque. Fermé depuis 2006, l'ancien lycée professionnel de la rue du Docteur Potain, dans le 19^e arrondissement, présente un fort potentiel de reconversion.

Aujourd'hui investi par l'association artistique DOC, ce lieu d'ateliers et d'expositions constitue une opportunité patrimoniale rare. Le projet vise à préserver ce bâtiment chargé d'histoire tout en maintenant son activité artistique. L'enjeu : faire cohabiter logements collectifs, infrastructures sportives et pratiques culturelles au sein d'un ensemble mixte et inclusif.

Le site se compose de deux bâtiments séparés par une cour et d'un jardin au sud. Le bâtiment principal conserve les ateliers en rez-dechaussée. Un dojo s'installe dans l'ancien gymnase, prolongeant sa vocation initiale. Aux étages, des logements traversants avec terrasses sont créés, surmontés d'une surélévation en bois qui s'inscrit dans la continuité architecturale.

Le second bâtiment, doté d'une toiture en sheds, est transformé en halle sportive ouverte sur la cour par la dépose de sa façade. Cette cour, végétalisée et rendue à la pleine terre, devient un îlot de fraîcheur. Le projet mise sur la transformation du bâti existant : isolation renforcée, matériaux biosourcés, réemploi. En réunissant habitat, sport et création, il devient vecteur de lien social et de vitalité locale.





École nationale supérieure d'architecture de Versailles
Enseignement de M2-PFE : *Existant Nouveaux Récits*,
dirigé par Memia BELKAID, Antoine MAÎTRE



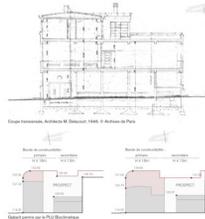
Réanimation du DOC

Réhabilitation d'un ancien lycée professionnel en un programme mixte-logements collectifs, équipements sportifs et associations artistiques.

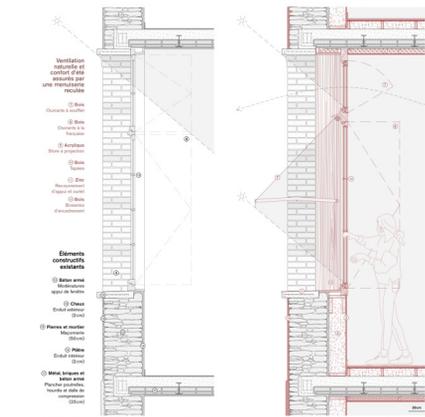
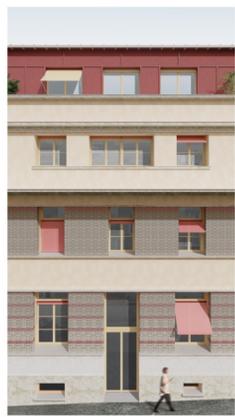
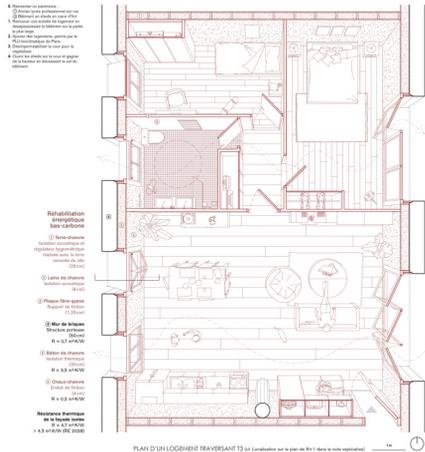
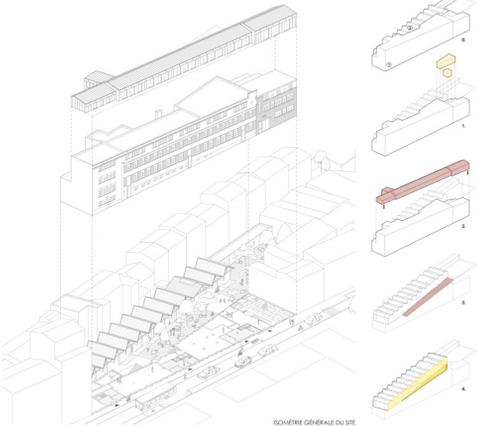
Dans le village des Joux-Olympiques de Paris 2024, la demande d'inscription au sein des laboratoires spatiaux ne cesse d'augmenter, marquant un déficit important d'habitat collectif, notamment dans les secteurs résidentiels. Parallèlement, la demande de logements sociaux est particulièrement élevée. Au sein des enjeux environnementaux, les impératifs sociaux et locaux sportifs, ainsi qu'un apport d'une solution hybride et active dans ce quartier.

Formé depuis 2006, l'agence professionnelle sise rue du Docteur Poizeu, dans le 13^e arrondissement de Paris, offre aujourd'hui un potentiel unique de réconciliation. Aujourd'hui, nous nous associons avec l'association artistique DOC, qui a développé ateliers et ateliers, ou les représente une opportunité patrimoniale avec. Nécessaire afin de préserver ce bâtiment chargé d'histoire, tout en valorisant et en maintenant l'identité architecturale qui l'a fait. L'objectif est de faire cohabiter logements collectifs, installations sportives et pratiques artistiques au sein d'un même espace, tout en évitant.

La clé de voûte de deux bâtiments voisins par un couloir, ainsi qu'un jardin situé au nord du parcelle. Le bâtiment principal, reconstruit à la fin des années 1970, au 1^{er} étage, les activités sportives sont abritées dans les ateliers d'artistes et espaces d'exposition souterrains d'après les lieux. Un défi vient s'ajouter dans l'ancien gymnase, permettant son usage d'atelier.



Réhabiliter le patrimoine avec de nouveaux usages



Le ventre de la baleine

Co-construire l'avenir d'un vivier artistique menacé



93055
Pantin

Eve BERGERON, Emma COPPENS, Lilia HOCINE

Le Ventre de la Baleine, site industriel de 4 500 m² à Pantin, illustre les tensions entre renouvellement urbain et préservation patrimoniale. Menacé de démolition par l'OPAH-RU des Sept Arpents d'ici 2028, ce lieu abrite depuis 1989 plus de 300 artistes. Notre projet développe une alternative architecturale visant à la valorisation de ce patrimoine industriel et de son activité culturelle.

La co-conception constitue le socle de notre intervention. Trois ateliers participatifs avec les artistes ont permis d'élaborer un diagnostic partagé et de définir collectivement les orientations programmatiques. Cette approche garantit l'adéquation entre besoins d'usage et solutions techniques, tout en préservant l'écosystème créatif existant.

Le projet architectural articule réhabilitation thermique, mise aux normes ERP et restructuration spatiale. La création d'espaces ouverts au public (Live House, salle d'exposition) accompagne l'amélioration des ateliers d'artistes. À l'échelle urbaine, la démolition de foncier fragile permet la construction de logements neufs ainsi que l'apport d'espaces verts nécessaires à la création d'un îlot de fraîcheur.

Afin de rendre ce projet réaliste et réalisable, un montage financier a été élaboré et s'appuie sur la construction des

logements neufs au sud de l'îlot, dont les financements permettent la réhabilitation complète de la Baleine. Cette stratégie répond aux objectifs de l'OPAH-RU (création de 82 logements, lutte contre l'habitat indigne) tout en préservant l'activité culturelle présente. Ce projet démontre qu'une alternative à la démolition massive est possible. Il transforme des contraintes réglementaires en opportunité de valorisation patrimoniale, créant un modèle hybride alliant préservation culturelle, mixité fonctionnelle et traitement des problématiques d'îlot de chaleur urbain.



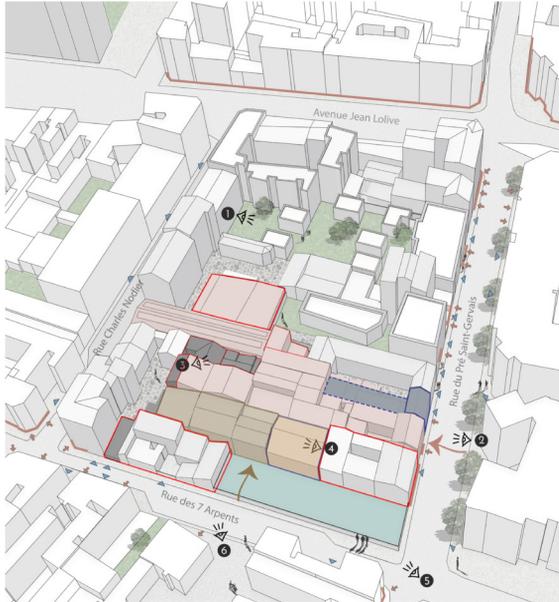


École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette
Enseignement de Master 2 - Projet de fin d'étude :
L'opportunité à la banlieue dirigé par Guillaume BARON, Mesnil
SINEUS

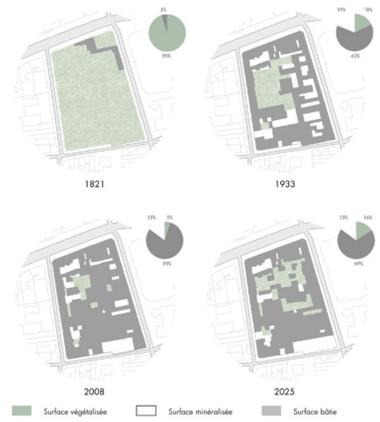
LE VENTRE DE LA BALEINE : co-construire l'avenir d'un vivier artistique menacé

REX25-101

L'îlot aujourd'hui : Contrastes de morphologie, d'usages et de qualité urbaine entre le nord et le sud



Évolution historique de l'îlot : Densification rapide et re-végétalisation progressive



Légende

Contexte/Fonctions:	Tiers lieu	Logements
Ventre de la Baleine	Cabinet médical	Jardins privés
Théâtre des Loges	Halle parking	Cours privés
Bâti dégradé	Garages/Stockages	Locaux vacants
RDC actifs	Accessibilité	Accès Vente de la Baleine
	Accès logements	Accès Théâtre des Loges
	Accès commerces	

Du diagnostic OPAH au projet culturel : vers une requalification intégrée

ÉTAT PROJETÉ

Répondre à l'OPAH

1 Répondre à la demande en espaces verts

- Création d'espaces verts / Désimperméabilisation
- Tueries végétalisées : création d'une trame verte

2 Répondre à la demande en logements

- Démolition des fonders hague
- Construction de nouveaux logements

3 Redynamiser le rez-de-chaussée

- Revaloriser les linéaires commerciaux existants
- Intégrer de nouveaux commerces
- Redynamiser des rues : Ouvrir les lieux culturels à la ville
- Renforcer les mobilités douces

Aspiration des artistes

4 Au service d'un rayonnement culturel artistique

- Renforcer plus visible l'identité culturelle du VCB en ouvrant le bâtiment sur le quartier

5 Coopération culturelle et ancrage territorial

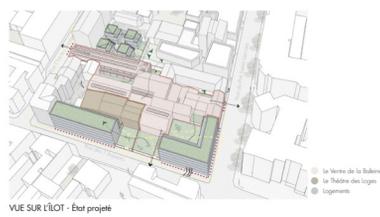
- Inclure le théâtre des loges dans un nouveau pôle culturel en mutualisant leurs activités
- Renforcer l'ancrage local et créer une moitié française au sein du VCB
- Faire en sorte de pérenniser le lieu et de garder un maximum du bâtiment existant



Échelle urbaine : faire émerger un scénario qui réunit tous les enjeux



VUE SUR L'ÎLOT - Démolition et réhabilitations



Quatre principes structurants : transformer le diagnostic en intentions de projet

<p>Porosité</p> <ul style="list-style-type: none"> Voies Non bâti Cheminement piéton Pistes de cyclisme Continuité végétale 	<p>Mixité</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Ventre de la Baleine Le Théâtre des Loges Nouveaux logements Logements existants Accès/Théâtre VCB Marché piétons 	<p>Continuité végétale</p> <ul style="list-style-type: none"> Voies piétons Voies vélos Voies voitures Espaces verts 	<p>Logements neufs</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Logement</th> <th>Surface (m²)</th> <th>Unités</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Logement des Loges</td> <td>211</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td></td> <td>122</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td></td> <td>274</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td></td> <td>274</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Logement des 7 Arpents</td> <td>1700</td> <td>214</td> </tr> <tr> <td></td> <td>274</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td></td> <td>274</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td></td> <td>2200</td> <td>27</td> </tr> </tbody> </table>	Logement	Surface (m²)	Unités	Logement des Loges	211	27		122	12		274	27		274	27	Logement des 7 Arpents	1700	214		274	27		274	27		2200	27
Logement	Surface (m²)	Unités																												
Logement des Loges	211	27																												
	122	12																												
	274	27																												
	274	27																												
Logement des 7 Arpents	1700	214																												
	274	27																												
	274	27																												
	2200	27																												

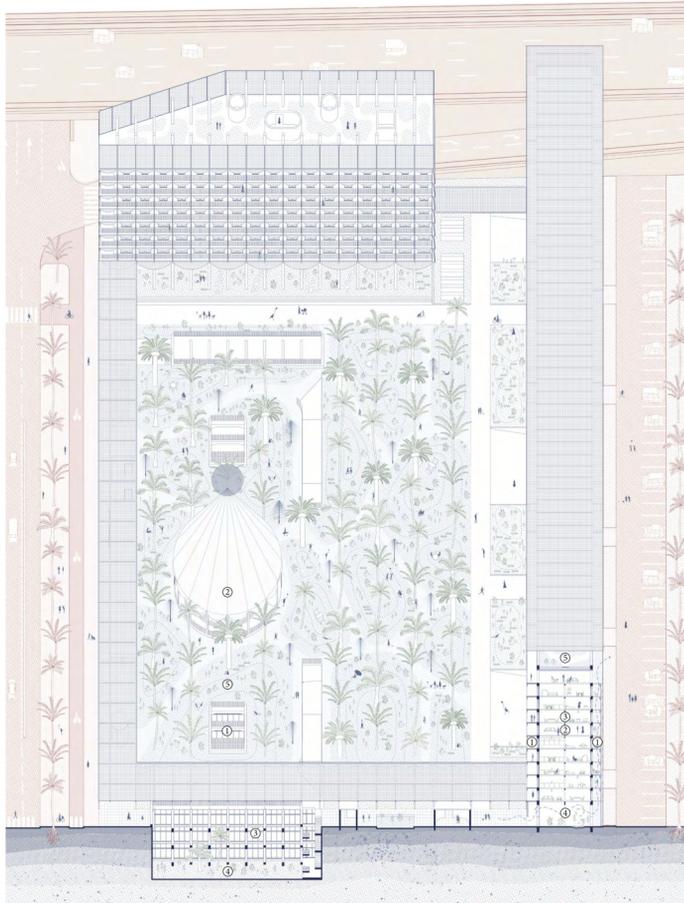
BARRE EXISTANTE :

- 1 - EXTENSION (COURSIVES, JARDINS D'HIVER)
- 2 - PERCEMENT DES MURS DE REFEND
- 3 - TYPOLOGIES TRAVERSANTES
- 4 - OUVERTURE DU SOCLE SUR SON SITE
- 5 - SURELEVATION - LOGEMENTS ET ESPACES PARTAGÉS

PARKING EXISTANT :

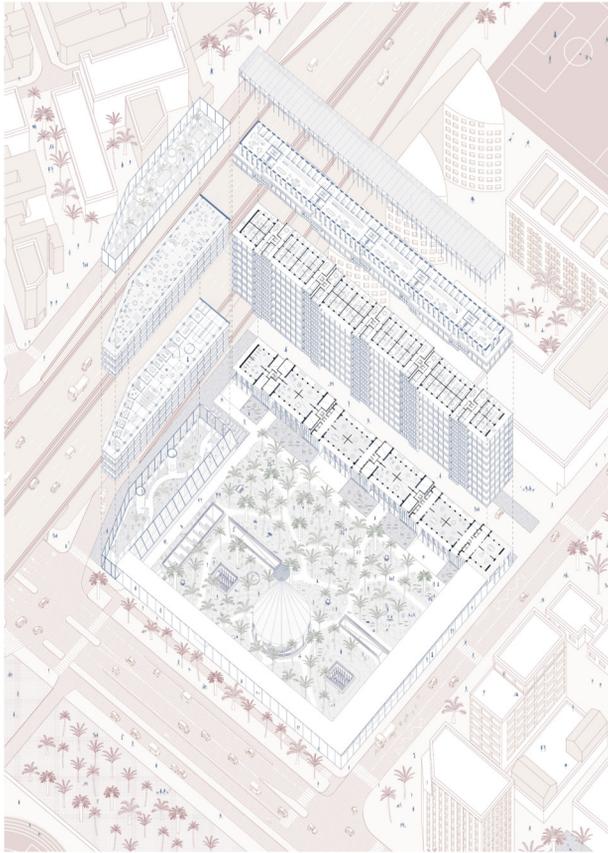
- 1 - PERCEMENT DES DALLES (ENTRÉE AIR ET LUMIÈRE)
- 2 - DESSERTS DES PLATEAUX PAR FAILLE MONUMENTALE
- 3 - NAISSANCE DES NOUVEAUX USAGES
- 4 - PLANTATION DANS LE SOL RETROUVÉ - ÉVAPO-TRANSPIRATION
- 5 - TRAITEMENT PAYSAGER DE LA SURFACE - ÎLOT DE FRAICHEUR

REX25-110

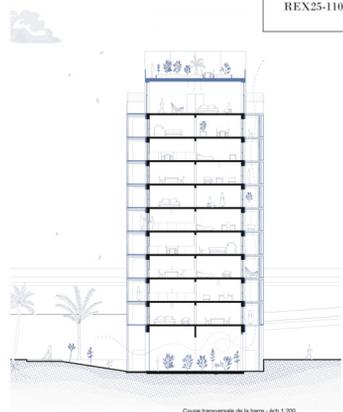


École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est
Enseignement de Master 2 - Projet de fin d'étude : *Éléments,
structure & architecture* dirigé par Léonard LASSAGNE, Vanessa
POINTET, Laure VEYRE DE SORAS

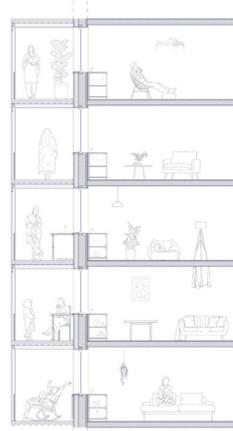
Oasis dans la fournaise



Aucomètre éclaté de l'Etat Gravelle Néves - pentes apparentes dans le parking - traitement paysager du cours d'El-Bir - la barre décomposée avec son embout, son ornez et sa couronne - la bâtiment réversible nul à gauche, réseau fibres, programme technique pour ensemble locaux - éch. 1/500



Coupe transversale de la barre - éch. 1/200



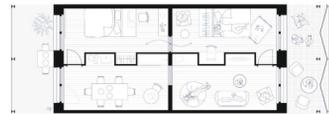
Coupe-Milieu de la barre - éch. 1/50



Plan projet de la barre - étage type - éch. 1/300



Image photo-réaliste - élévation de la barre avec ses extensions ouest - espaces de desserte mais également de vis



Plans de typologies de logements - éch. 1/75



Insertion photo-réaliste dans une des courasses Ouest - porchab intérieur-extérieur

Oasis dans la fournaise

REX25-110

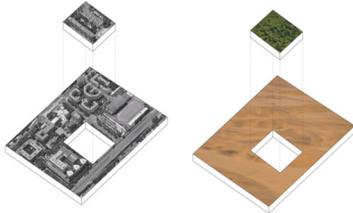


Schéma conceptuel - l'îlot Grille Neuve comme opportunité de réintroduire un poisson dans le Paris suffoquant



Collage d'intentions - une oasis dans le Paris surchauffé



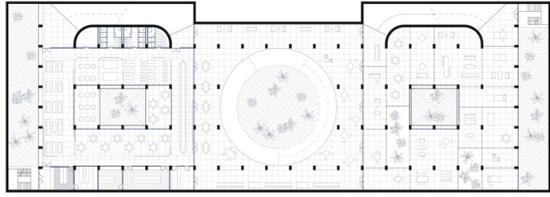
Collage d'intentions - le parking, becasse de l'oasis



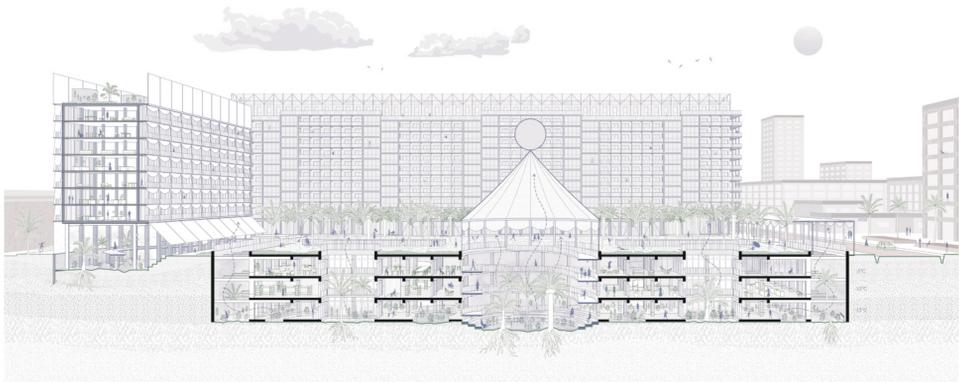
Plan de Paris - emplacement du site - Porte de Clignancourt



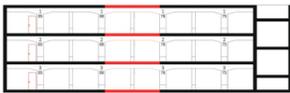
Plan du site - une frange urbaine réduite et artificialisée



Plan du parking R+1 - Premier niveau de sous-sol communautaire, espaces de détente, de restauration, de fraîcheur - la grande perole centrale, dessert tous les plateaux tout en les rondant de lumière - éch 1/300



Coupe perspective - le parking, sa salle centrale, entrée principale du refuge, dessert tous les espaces - les peroles secondaires génèrent des puits de lumière, inspirés des riads marocains - le parking est réactif et accueille des nouveaux espaces communautaires - la barre transformée en arrière-plan - le bâtiment neuf réversible coupé à gauche - éch 1/200



Coupe schématique longitudinale (Nord-Sud) dans le parking - en rouge, les différentes opérations de soustraction - réactivation du parking, lumière abondante et nouveaux usages - éch 1/300



Coupe dans le parking - existant et démolir en haut, projet en bas - puits de lumière, inspiré des riads marocains - éch 1/200



Insertion photo-réalisée dans une des loggias du parking - espaces lumineux propices à la ventilation naturelle et aux usages



Insertion photo-réalisée dans la grande salle du parking - entrée principale du refuge climatique - espace de fraîcheur et de communautar

Trames héritées, usages renouvelés

Reconversion du site tertiaire d'actipole en logements



78180
Montigny-le-
Bretonneux

Ornella NEDELJKOVITCH et Anaëlle NICOL

Face à l'évolution des modes de vie et de travail, notamment avec l'essor du télétravail, de nombreux bâtiments tertiaires sont aujourd'hui vacants et obsolètes. Ce constat soulève la nécessité de requalifier ces espaces, plutôt que de poursuivre l'artificialisation des sols. Le projet présenté s'inscrit dans cette dynamique de reconversion, en proposant une transformation de bureaux en logements durables et socialement engageants.

Le site choisi, situé à Montigny-le-Bretonneux dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, se compose de deux bâtiments en croix datant des années 1970. Leur structure en béton armé, robuste et modulable, permet d'envisager une surélévation en ossature bois et une réorganisation intérieure pour y créer des logements traversants, bien orientés, et ouverts sur un parc habité. Le projet vise à réintroduire de la nature en cœur de parcelle, en supprimant une partie des parkings au profit d'espaces végétalisés accessibles. L'architecture conserve la mémoire des lieux (façades en brique) tout en affirmant une nouvelle identité avec une surélévation en bois. Le rez-de-chaussée libéré accueille les stationnements, tandis que les étages supérieurs sont dédiés à l'habitat, desservis par des coursives partagées et un patio central favorisant la lumière et les rencontres.

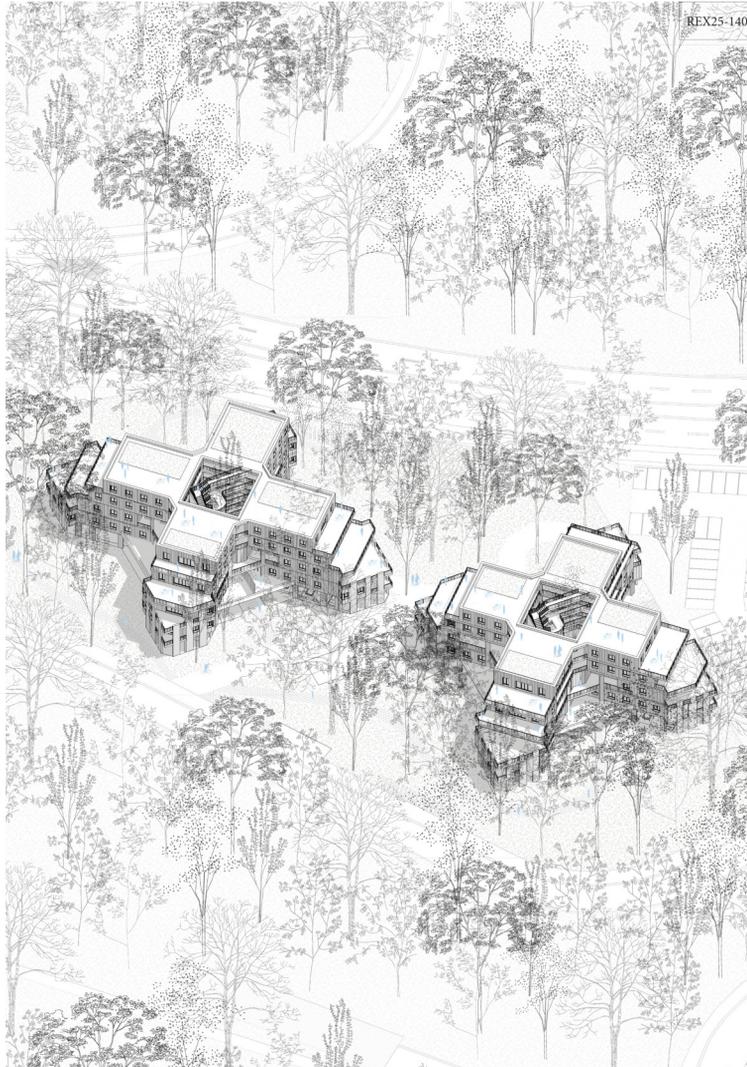
L'organisation spatiale crée une gradation de l'intimité, des espaces collectifs extérieurs aux logements de typologies variés (du T2 au T5), dotés de larges terrasses. L'usage de

matériaux biosourcés, comme la ouate de cellulose et le bois, réduit l'empreinte carbone, améliore l'inertie thermique tout en favorisant des matériaux locaux. Les dispositifs architecturaux choisis répondent également aux enjeux du confort thermique et de la qualité de l'air, garantissant un habitat sain et agréable en toutes saisons. Ce projet propose ainsi un modèle d'habitat post-carbone, collectif, ancré dans l'existant et respectueux de l'environnement.

La démarche prend en compte les défis actuels liés au changement climatique, notamment en limitant les besoins énergétiques grâce à une isolation performante et à une gestion optimisée de l'ensoleillement. En favorisant des espaces de sociabilité intégrés à l'architecture, le projet encourage la création de liens entre les habitants, renforçant le vivre-ensemble.

REX21-140





École nationale supérieure d'architecture de Versailles
Enseignement de Master 2 - Projet de fin d'étude : Pensée
constructive et architecture contemporaine
dirigé par Stéphane BERTHIER

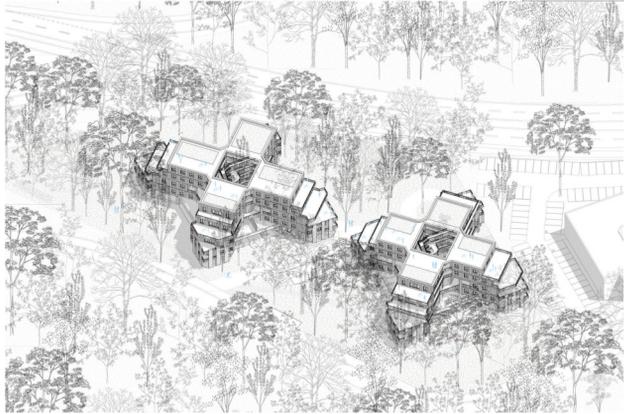
Trames héritées, usages renouvelés

TRAMES HÉRITÉES, USAGE RENOUVÉLÉS RECONVERSION D'UN SITE TERTIAIRE EN LOGEMENTS

REX25-140



Plan de masse
1:1 000



Aérométrie
1:500

Le projet s'inscrit dans une démarche de reconversion d'un ancien ensemble de bureaux à Montigny-Bastonneux. Ce site, aujourd'hui en grande partie vacant, situe les limites du modèle urbain hérité des villes nouvelles et questionne son avenir. À travers la transformation de deux bâtiments emblématiques, le projet vise à redonner vie à ce quartier délaissé en y intégrant une programmation de logements collectifs, et d'espaces partagés, en lien avec les nouveaux usages du territoire.

La reconversion repose sur une approche sobre et contextualisée. Tout parti de la structure existante pour limiter l'artificialisation et inscrire le projet dans une logique de réemploi. La requalification des abords en un grand parc habité renoue l'image du site : d'un lot dédié à la voiture au profit de nouveaux usages, qui redonne la priorité aux mobilités douces et à la qualité d'espace. Ce parc devient le socle vivant du projet, offrant un cadre végétal généreux qui fédère les habitations, accueille des usages collectifs et prolonge les continuités paysagères du territoire.



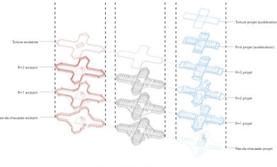
Photographie du bâtiment A depuis la parcelle



Photographie du bâtiment B depuis le parking



Photo de maquette de site



Aérométrie schématique
Démolitions, conservations, ajouts



Plan du quartier à l'échelle
1:500

Trames héritées, usages renouvelés

TRAMES HÉRITÉES, USAGE RENOUVÉLÉS RECONVERSION D'UN SITE TERTIAIRE EN LOGEMENTS

REX25-140



Facade
Echelle 1:100

Le parti architectural réinvente le bâtiment de bureaux comme support d'un habitat collectif spacieux, lumineux et adaptable, à mi-chemin entre l'individuel et le collectif. La structure en croix des bâtiments est conservée et valorisée par une nouvelle répartition des logements (de 12 au T55, pensés en simplex ou duplex selon les ailes, et complétés par une surélévation en ossature bois. Cette hybridation permet de développer la ville sans compromettre le confort d'habitation.

L'organisation spatiale intègre une série d'espaces communs à différentes échelles (couloirs partagés, terrasses à chaque étage, patio polyvalente intérieure, toit-terrace paysager... Le cœur du bâtiment est réinventé par un patio, véritable puits de lumière et lieu de rencontre.

Les logements tiennent parti de la structure existante pour proposer des intérieurs généreux, lumineux et bien orientés. Chaque unité dispose d'une terrasse spacieuse, souvent équivalente à la surface du séjour, conçue comme une extension naturelle du logement. Ces terrasses prolongent l'espace de vie en extérieur et ouvrent les logements sur le paysage, notamment vers le parc en cœur d'îlot. Leur répartition en grande partie à une morphologie fragmentée et dimensionnée renforce l'intimité tout en préservant les vues et la lumière.

Pensés pour une mixité d'usages et de profils résidentiels, le projet s'adresse à des étudiants, jeunes actifs, familles, seniors... Il crée un cadre de vie ouvert, convivial et connecté au paysage, dans lequel les habitants peuvent co-construire leurs usages, et faire évoluer leur logement dans le temps.



Design vue des toitures terrasses



Photographie de maquette | Maquette échelle 1:50
Superposition d'une aile sur deux niveaux (R+2 et +4)



Photographie de maquette | Maquette échelle 1:50
Superposition d'une aile sur deux niveaux (R+3 et +4)



Plan Bâtiment B - R+1
Echelle 1:400



Plan Bâtiment B - R+2
Echelle 1:400



Plan Bâtiment B - R+3
Echelle 1:400



Plan Bâtiment B - R+4
Echelle 1:400



Coupe perspective
Echelle 1:100

6 projets remarqués

Connecter, cohabiter, redécouvrir

93001 - AUBERVILLIERS

Corentin GENEST, Hugo GUILLAUME

École nationale supérieure d'architecture de Paris- La Villette

Horama Hypocauste

75019 - PARIS

Sacha CORBASSON

École spéciale d'architecture

Ferveur

75013 - PARIS

Clément MOUSSAY

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est



Des champs à l'assiette

77880 - CROUY-SUR-OURCQ

Mathieu GABORY, Ema GRIMA, Gael TARVIC

École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine

Vivre aux entrepôts Ney

75018 - PARIS

Marion AURIEL, Emma TACHET

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

Ce que la ville ne voyait plus

75010 - PARIS

Tom MARTIN-VOLCOVICI

École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine

Connecter, cohabiter, redécouvrir

*Revaloriser le patrimoine du XXe siècle
du Fort d'Aubervilliers*



93001
Aubervilliers

Corentin GENEST, Hugo GUILLAUME

Pensées pour accueillir les gendarmes de la nouvelle caserne de la ville inaugurée au début des années 70, les cinq tours de logements prennent place au sud de l'ancien fort militaire d'Aubervilliers, à quelques kilomètres de la capitale. Sur une parcelle de trois hectares, les volumes répétés et alignés en quinconce, se développent sur plus de quinze étages, érigés au-dessus du paysage arboré du fort. L'implantation particulière de cette parcelle, à la croisée d'un parc et d'un cimetière, fait de ce lieu un espace calme et apaisé, propice à l'habitat.

Laissées à l'abandon depuis plusieurs années, dans un état de conservation remarquable, ces tours présentent de nombreux atouts que nous avons eu à coeur d'exploiter pour revaloriser ce patrimoine bâti.

Conscients de la sensation d'isolement et de l'image que peuvent renvoyer ces édifices, nous avons aussi souhaité réaffirmer leur présence et leur lien avec la ville, à travers le projet « Connecter, Cohabiter, Parcourir ». Notre projet a alors pour ambition d'offrir une véritable continuité urbaine depuis la ville et ses abords, par les nombreuses connexions piétonnes pensées à travers le site. Une gradation du public vers le privé achève cette volonté et justifie un travail différencié des ambiances paysagères

proposées.

Le dessin au sein même des tours n'est autre que la traduction directe des besoins que nous avons estimés actuels, tant d'un point de vue social qu'environnemental. Pensée pour les usages, la forme résultante suit la fonction. Sans jamais nier l'héritage riche offert par ce patrimoine, nous avons souhaité actualiser celui-ci et lui offrir une place toute particulière.



REX25-070



École nationale supérieure d'architecture de Paris- La Villette
Enseignement de Master 2 - Projet de fin d'étude :
93 autrement dirigé par Manuella FRANZEN, Julien JOLY

Connecter, cohabiter, redécouvrir

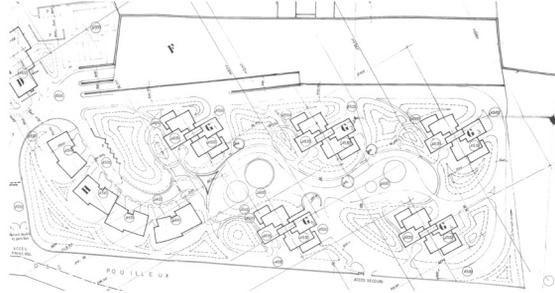
CONNECTER, COHABITER, REDÉCOUVRIR.

REHABILITATION DES ANCIENNES TOURS DE LOGEMENT DE LA GENDARMERIE DU FORT D'AUBERVILLIERS

REX25-070



Régime d'élévation sud (1/100) **Existant**

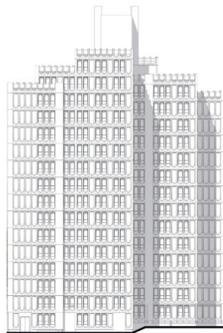


Les tours se développent au milieu d'un parc vallonné, accueillant circulations étroites et motocycles entremêlés. Un parking émerge au nord de la parcelle, agissant comme une barrière physique qui achève d'isoler les tours.

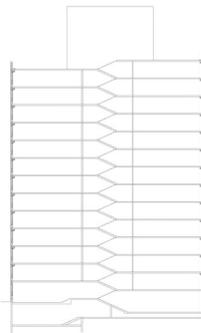


Représentation du parking

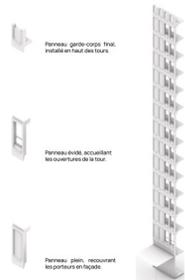
Plan masse original du projet, par Henri Pottier (1974) - Archives d'Urbanisme.



Facade SUD (1/200) **Existant**



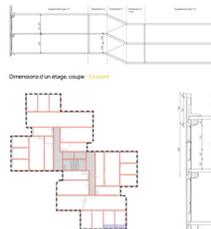
Coupe sur le bâtiment (1/200) **Existant**



Panneaux pré-fabriqués composant la façade



Plan d'étage courant (1/200) **Existant**



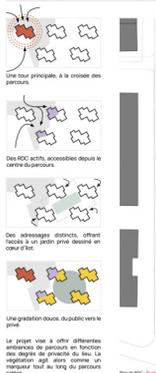
Dimensions d'un étage, coupe **Existant**

Les étages, originés en demi niveau, permettent le développement d'un plan d'étage courant identique sur les treize premiers paliers. Les deux derniers, plus étroits dans leurs dimensions à cause de la gradation qui s'opère en toiture, sont alors dessinés avec de légères variations. Les volumes les plus hauts, qui ombragent les tours d'une dizaine de mètres, servent à loger la machinerie propre au gaz alors utilisé au sein des tours.

Les entrées, situées à deux niveaux distincts, permettent d'accéder à des espaces partagés ainsi qu'à des caves et autres lieux de stockage propres à chaque logement, au sous-sol.

Les étages sont, maliks par une trame variable, de deux à quatre mètres selon la programmation initialement envisagée. Ces faibles portées limitent alors les dimensions des porteurs, d'une vingtaine de centimètres à peine pour les plus épais centrale eux. Ces différents murs sont accompagnés d'une isolation thermique minérale anecdotique de trois centimètres installée le long des murs extérieurs, auxquels viennent s'ajouter quelques centimètres d'isolant logés dans les panneaux.

Les espaces extérieurs sont inexistant dans la tour, à l'exception de la loggia repérée ci à gauche.



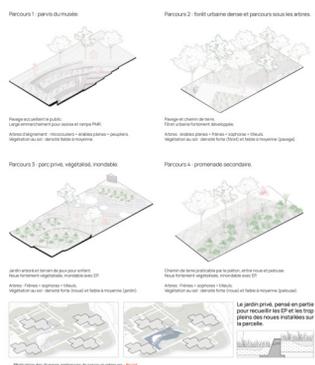
Une tour principale, à la crête des parcours.

Des BIC écrits, accessibles depuis le centre des parcours.

Des adresses distincts, offrant l'accès à un petit prix de location en cas d'usage.

Une gradation douce, du public vers le privé.

Un petit site à offre différenciée, aménagé de parcours en fonction des modes de mobilité du flux, la régulation, agit alors comme un mécanisme tout de long du parcours piéton.



Parcours 1: parvis du public
Plan de parvis du public
Large aménagement pour accès usage public
Arbre d'alignement, arborescences à développement souterrain
Végétation au sol, densité faible à moyenne

Parcours 2: forêt urbaine dense et parcours sous les arbres
Plan de forêt urbaine dense
Arbres d'alignement, arborescences à développement souterrain
Végétation au sol, densité forte (effet de forêt moyenne-jungla)

Parcours 3: parc privé végétalisé, mondialisé
Plan de parc privé végétalisé
Arbres d'alignement, arborescences à développement souterrain
Végétation au sol, densité forte (effet de forêt moyenne-jungla)

Parcours 4: promenade secondaire
Plan de promenade secondaire
Arbres d'alignement, arborescences à développement souterrain
Végétation au sol, densité faible à moyenne-jungla

Le jardin privé, perché en pente pour rassurer et offrir le regard par des routes installées sur la terrasse.

Connecter, cohabiter, redécouvrir

CONNECTER, COHABITER, REDÉCOUVRIR.

REVALORISER LA CAPACITÉ D'HABITER LES TOURS DU FORT AUJOURD'HUI (Zoom sur la proposition de logements au sein de 4 des 5 tours).

REX25-070



Régime d'extension sud (1/100) - Projet



Régime d'appartement - étage courant (1/100) - Projet



Régime d'appartement - extension en toiture (1/100) - Projet

Composition des étages de logements.

Les deux Concepteurs ont cherché à remettre en question le schéma d'habitat existant. Leur objectif est de proposer un schéma d'habitat innovant, qui permette de répondre à une multitude de situations, allant d'un logement individuel à un logement collectif.



Variation A - de la suite de travail commune à la chambre d'amis.

Les étages courants accueillent des espaces communs partagés, adaptés aux besoins des habitants et équipés de nombreux services. Ils sont organisés en suite de travail, tous ces espaces sont pensés autour de la vie en commun.



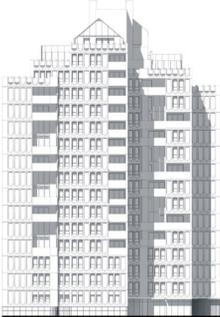
Variation B - de l'aménagement mono-parental à l'appartement pour aînés.

Les appartements collectifs, situés dans la partie sud des trois premiers étages, sont pensés pour accueillir des familles mono-parentales et notamment accueillent des appartements pour aînés.



Variation C - de la suite individuelle à l'espace commun partagé.

Les appartements collectifs, situés dans la partie nord des trois premiers étages, sont pensés pour accueillir des jeunes travailleurs, profitant d'espaces partagés et communs sur les 3 niveaux.



Régime Sud (1/200) - Projet

Choix de l'isolation thermique intérieure - Projet

La contrainte principale du projet en terme d'isolation est la conservation des panneaux existants adaptés à la présence de nombreux ponts. Ces deux éléments sont à l'origine de la solution adoptée. Nous avons opté pour une isolation en laine minérale, qui permet de répondre à la réglementation thermique en vigueur, tout en conservant les ponts existants. À l'appui de cette solution, nous avons opté pour une isolation en laine minérale.

En équivalent conductivité thermique :

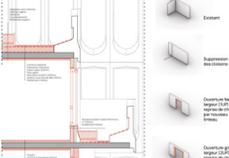
$$R_{\text{ext}} = 0,035 \times 0,05 = 0,00175 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W}$$

$$R_{\text{int}} = 0,035 \times 0,05 = 0,00175 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W}$$

Souvent, la résistance thermique n'est pas l'unique critère à retenir. Il est nécessaire de considérer la présence de ponts thermiques, qui peuvent nuire à la performance globale de l'ouvrage. Ainsi, les ponts thermiques sont à éviter, car ils entraînent une déperdition de chaleur, ce qui entraîne une augmentation des consommations énergétiques.

Enfin, les ponts thermiques sont souvent de meilleurs indicateurs de résistance thermique à l'échelle globale que la résistance thermique, car ils permettent de prendre en compte les ponts thermiques, qui sont souvent les plus faibles maillons de la chaîne de résistance thermique.

Il est donc essentiel de prendre en compte les ponts thermiques, car ils peuvent nuire à la performance globale de l'ouvrage.



Croquis détail (1/50) - Projet

Intervention sur la structure - Projet



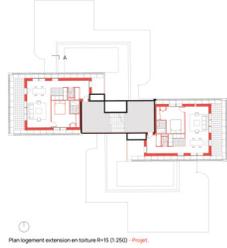
Intervention sur la structure - Projet

Composition des étages de logements.

Les quatre tours se devaient répondre à l'ensemble des intentions de programmation. Le premier, en bas, correspond à l'un des étages de parking, permettant de répondre à la problématique de stationnement des véhicules électriques. À l'étage au-dessus, nous avons prévu un espace commun partagé et un living mono-parental au sud.

Les deux autres tours devaient répondre à l'ensemble des intentions de programmation. Du sud-est au nord, les logements se succèdent en plus ou moins grande hauteur afin de répondre à une multitude de situations, allant d'un logement individuel à un logement collectif.

Enfin, les tours les plus hautes ont été prévues afin d'offrir des appartements en hauteur, permettant de bénéficier d'une vue panoramique et d'un accès direct à un balcon communautaire et à un espace communautaire partagé.



Plan logement extension en toiture R+1 (1/200) - Projet



Plan logement étage commun R+4 (1/200) - Projet



Plan logement étage commun R+6 (1/200) - Projet



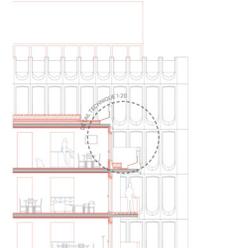
Plan logement R+1 (1/200) - Projet

Composition des étages de logements.

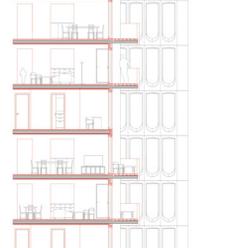
Les quatre tours se devaient répondre à l'ensemble des intentions de programmation. Le premier, en bas, correspond à l'un des étages de parking, permettant de répondre à la problématique de stationnement des véhicules électriques. À l'étage au-dessus, nous avons prévu un espace commun partagé et un living mono-parental au sud.

Les deux autres tours devaient répondre à l'ensemble des intentions de programmation. Du sud-est au nord, les logements se succèdent en plus ou moins grande hauteur afin de répondre à une multitude de situations, allant d'un logement individuel à un logement collectif.

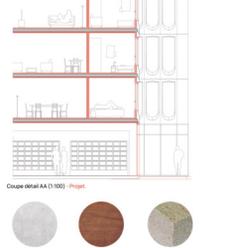
Enfin, les tours les plus hautes ont été prévues afin d'offrir des appartements en hauteur, permettant de bénéficier d'une vue panoramique et d'un accès direct à un balcon communautaire et à un espace communautaire partagé.



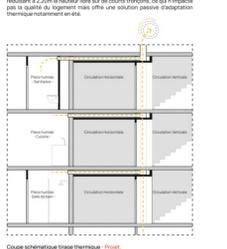
Plan logement extension en toiture R+1 (1/200) - Projet



Plan logement étage commun R+4 (1/200) - Projet



Plan logement étage commun R+6 (1/200) - Projet



Plan logement R+1 (1/200) - Projet



Béton - Bois - Quatre

Les volumes en toiture accueillent respectivement les équipements pour les tours R+1 et R+2, ainsi que les équipements pour les tours R+3 et R+4. Ces équipements sont installés en hauteur de ces volumes, ce qui permet de bénéficier d'une vue panoramique et d'un accès direct à un balcon communautaire et à un espace communautaire partagé.

Enfin, les tours les plus hautes ont été prévues afin d'offrir des appartements en hauteur, permettant de bénéficier d'une vue panoramique et d'un accès direct à un balcon communautaire et à un espace communautaire partagé.

Il est donc essentiel de prendre en compte les ponts thermiques, car ils peuvent nuire à la performance globale de l'ouvrage.

Enfin, les ponts thermiques sont souvent de meilleurs indicateurs de résistance thermique à l'échelle globale que la résistance thermique, car ils permettent de prendre en compte les ponts thermiques, qui sont souvent les plus faibles maillons de la chaîne de résistance thermique.

Il est donc essentiel de prendre en compte les ponts thermiques, car ils peuvent nuire à la performance globale de l'ouvrage.

Enfin, les ponts thermiques sont souvent de meilleurs indicateurs de résistance thermique à l'échelle globale que la résistance thermique, car ils permettent de prendre en compte les ponts thermiques, qui sont souvent les plus faibles maillons de la chaîne de résistance thermique.

Il est donc essentiel de prendre en compte les ponts thermiques, car ils peuvent nuire à la performance globale de l'ouvrage.

Enfin, les ponts thermiques sont souvent de meilleurs indicateurs de résistance thermique à l'échelle globale que la résistance thermique, car ils permettent de prendre en compte les ponts thermiques, qui sont souvent les plus faibles maillons de la chaîne de résistance thermique.

Il est donc essentiel de prendre en compte les ponts thermiques, car ils peuvent nuire à la performance globale de l'ouvrage.

Enfin, les ponts thermiques sont souvent de meilleurs indicateurs de résistance thermique à l'échelle globale que la résistance thermique, car ils permettent de prendre en compte les ponts thermiques, qui sont souvent les plus faibles maillons de la chaîne de résistance thermique.

Il est donc essentiel de prendre en compte les ponts thermiques, car ils peuvent nuire à la performance globale de l'ouvrage.

Enfin, les ponts thermiques sont souvent de meilleurs indicateurs de résistance thermique à l'échelle globale que la résistance thermique, car ils permettent de prendre en compte les ponts thermiques, qui sont souvent les plus faibles maillons de la chaîne de résistance thermique.

Horama hypocauste



75019
Paris

Sacha CORBASSON

Le projet de bains publics prend place au sein du Mausolée, ancien hypermarché en béton armé construit en 1967. Loin de considérer cette structure comme un obstacle, le projet en fait sa matière première. La charpente existante est entièrement conservée : seuls les planchers sont partiellement évidés pour dégager de nouveaux volumes et révéler la qualité architecturale de l'ossature. Ce réemploi structurel, au-delà de sa pertinence environnementale, affirme une volonté de concevoir avec l'existant, dans une logique de continuité urbaine et historique.

L'aménagement des thermes s'organise autour d'un patio central, préexistant et élargi, qui devient à la fois source de lumière, de ventilation naturelle et de fraîcheur grâce à sa végétation. Autour de ce vide, les bassins s'insèrent dans la trame du béton, entre les portées de la structure. Les usagers circulent ainsi parmi les vestiges du bâtiment d'origine, dans une ambiance calme, enveloppante, presque souterraine, évoquant les réservoirs de Montsouris.

Un autre élément essentiel du projet est la présence des graffitis qui recouvrent les murs du Mausolée. Témoins vivants de l'appropriation populaire du lieu, ces peintures sont conservées et valorisées. Elles participent à la mémoire du bâtiment, enrichissent l'expérience spatiale et offrent une lecture sensible de l'histoire urbaine du

site. Plutôt que de gommer ces traces, le projet les intègre comme partie prenante de son identité.

Mais ces bains ne sont pas un refuge isolé : ils s'ouvrent à la ville. Une balade publique est aménagée sur la toiture, prolongeant le parc de la Porte de la Villette jusqu'au boulevard périphérique transformé en boulevard urbain. Cette promenade surplombante reconnecte les quartiers, invite à la déambulation, et favorise la rencontre entre les habitants. Par ce geste, les bains deviennent un lieu de soin et de lien, un espace intime inscrit dans un paysage partagé.





École spéciale d'architecture
Enseignement de licence : *Espaces du déjà-là*
dirigé par Gaspard SAINT-MACARY

Horama hypocauste

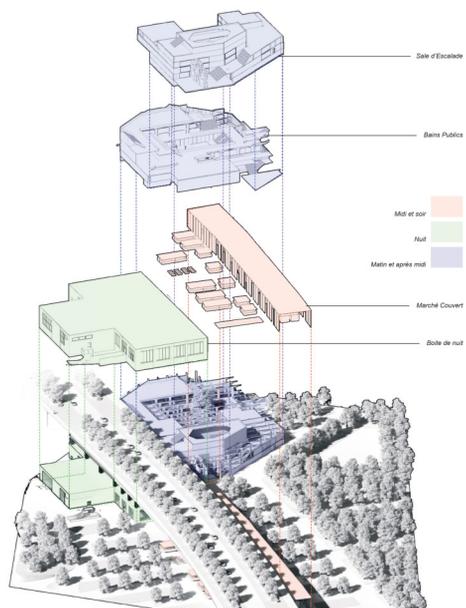
HYPOCAUSTE

Projet de bains publics à porte de la ville



Le patio première depuis l'arbre et végétalisé l'ensemble de la descente

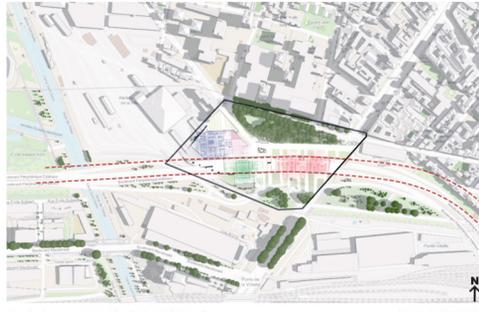
REX25-000



Des équipements complémentaires, dynamisant l'espace en tout temps. Travail mené en groupe.

Axonométrie éclairée

Dans le projet de ces thermes, la question de la préexistence est centrale. Le bâtiment existant, loin d'être un simple support, possède une structure portante d'une forte qualité spatiale et constructive. Ses volumes, ses rythmes, ses matières racontent une histoire que le projet contemporain choisit d'écouter et de prolonger. L'enjeu n'est pas de juxtaposer un programme, mais de l'inscrire dans l'existant avec finesse, en s'appuyant sur la richesse de ce qui est là. La structure devient un cadre vivant, un paysage intérieur à habiter. Elle guide les parcours, façonne les ambiances, et offre une profondeur sensible à l'expérience des bains. Ainsi, le projet ne s'impose pas à la préexistence : il s'y glisse, l'habile, la réveille. Il propose une cohabitation respectueuse et inventive, où l'ancien et le nouveau dialoguent dans une continuité assumée.



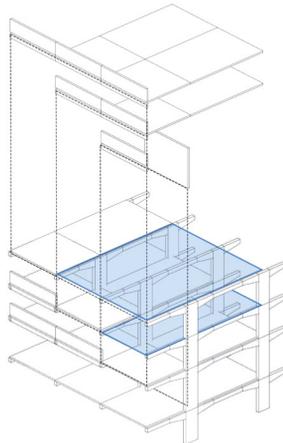
S'inscrire dans un contexte urbain vitellat. Stratégie menée en groupe.

Plan de situation 1/2000



Se servir du pré-existant pour s'abriter et cadrer des points de vues

Photographie



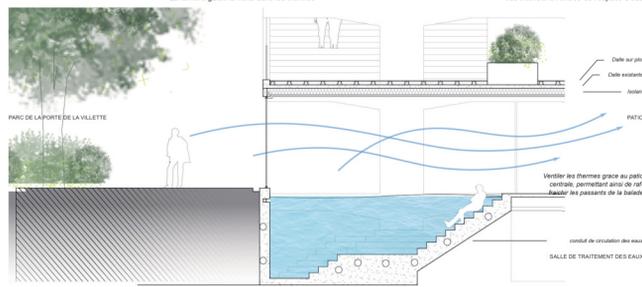
Un patio qui ouvre le bâtiment au public et ventille les thermes

Axonométrie Un patio qui ouvre le bâtiment au public et ventille les thermes



La lumière guide la visite dans les thermes

Vue intérieur à l'entrée de l'espace d'eau



PARC DE LA PORTE DE LA VILLETTE

PATIO

Ventiler les thermes grâce au patio central, permettant ainsi de gérer l'air des passants de la balaise

conduit de circulation des eaux

SALLE DE TRAITEMENT DES EAUX

Coupe de rive 1:50

Horama hypocauste

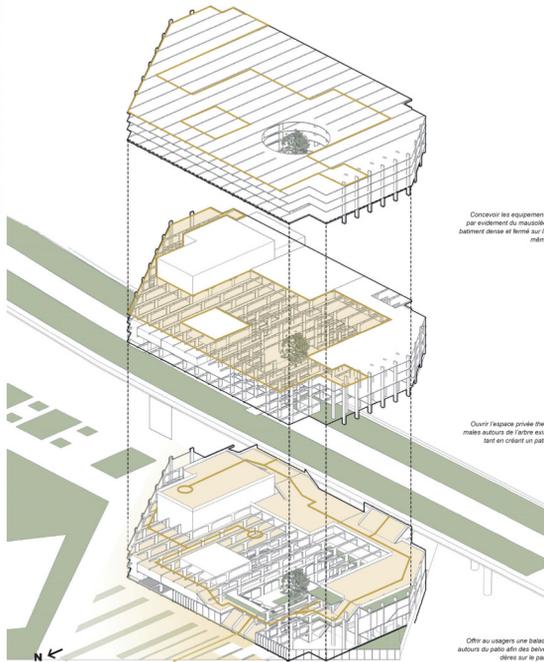


Les bains publics offrent un lieu inséparable à son milieu extérieur et permettent de dynamiser et d'habiter un espace post-industriel.

Les thèmes fonctionnent sur un circuit d'eau souterrain, par traitement des eaux pluviales récupérées par le parvis.

Raconter l'histoire du lieu au travers de ses vestiges

Coupe Perspective A4' 1/100



Concevoir les équipements par enveloppe du massif, bâtiment dessus et terre sur lui-même.

Ouvrir l'espace privé thermique autour de l'axe existant et créer un patio.



Vue sur le bain extérieur chaud

Vivre parmi la structure préexistante. Au-delà de sa fonction thermique, le projet joue un rôle de lien actif dans son contexte social et urbain. Implanté entre le parc nouvellement créé de la Porte de la Vilette et l'ancien périphérique devenu boulevard urbain apaisé, le bâtiment s'inscrit dans un territoire en transformation, marqué par la volonté de retisser des continuités entre espaces publics. Une promenade s'organise au-dessus du bâtiment, à la manière d'un balcon habité. Elle relie ces deux entités longtemps séparées, offre un parcours ouvert à tous, et devient un lieu de passage, de pause, de regard. En surplomb du programme thermal, elle permet une appropriation collective du site, en insolvant dans un usage quotidien et transversal. Ainsi, le bâtiment dicte sa fonction première : il devient une interface sociale, un outil de rassemblement, un fragment de ville capable de reconnecter les habitants à leur territoire.

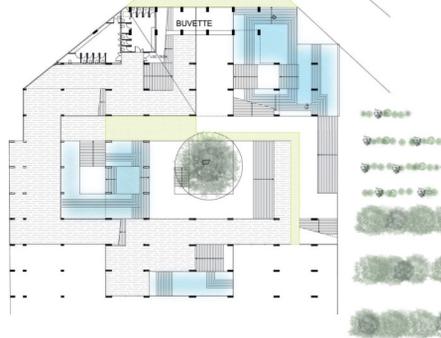
Inviter les usagers à une balade par dessus le bâtiment.

schéma axonométrique



Offrir une véritable expérience sensorielle aquatique.

Plan RDC 1/300



Inviter les usagers à une balade par dessus le bâtiment.

Plan R+1 1/300

Ferveur

Transformation de la Halle Georges Carpentier



75013
Paris

Clément MOUSSAY

Ce projet part d'un désir : concevoir un lieu capable de générer une ferveur collective, comme celle que provoquent le sport, les rassemblements citoyens ou les grands événements culturels. Ces moments d'émotion partagée transforment l'espace urbain en scène collective. Face au phénomène des "éléphants blancs" — équipements coûteux et vite obsolètes —, le projet propose une alternative : une architecture réversible, capable de fonctionner au quotidien comme lors d'événements.

Le site choisi, la Halle Georges Carpentier, dans le 13^e arrondissement de Paris, cristallise les déséquilibres entre la rive droite et la rive gauche en matière d'équipements sportifs. Le quartier des Olympiades, dense et cloisonné, manque d'espaces publics accessibles et ouverts. L'intervention urbaine imagine une grande plaine sportive plantée, structurée en bandes programmatiques, qui reconnecte la halle à son environnement et propose un sol continu, perméable, accessible. Elle intègre des dispositifs climatiques passifs (eaux pluviales, brumisation, ventilation naturelle), pensés pour le climat de demain.

La halle existante est conservée, allégée et transformée. Deux ailes viennent s'y greffer, activant le lieu au quotidien (ateliers, coworking, restaurants, clubs...). Entre elles, un grand volume central modulable, éclairé par des sheds, peut

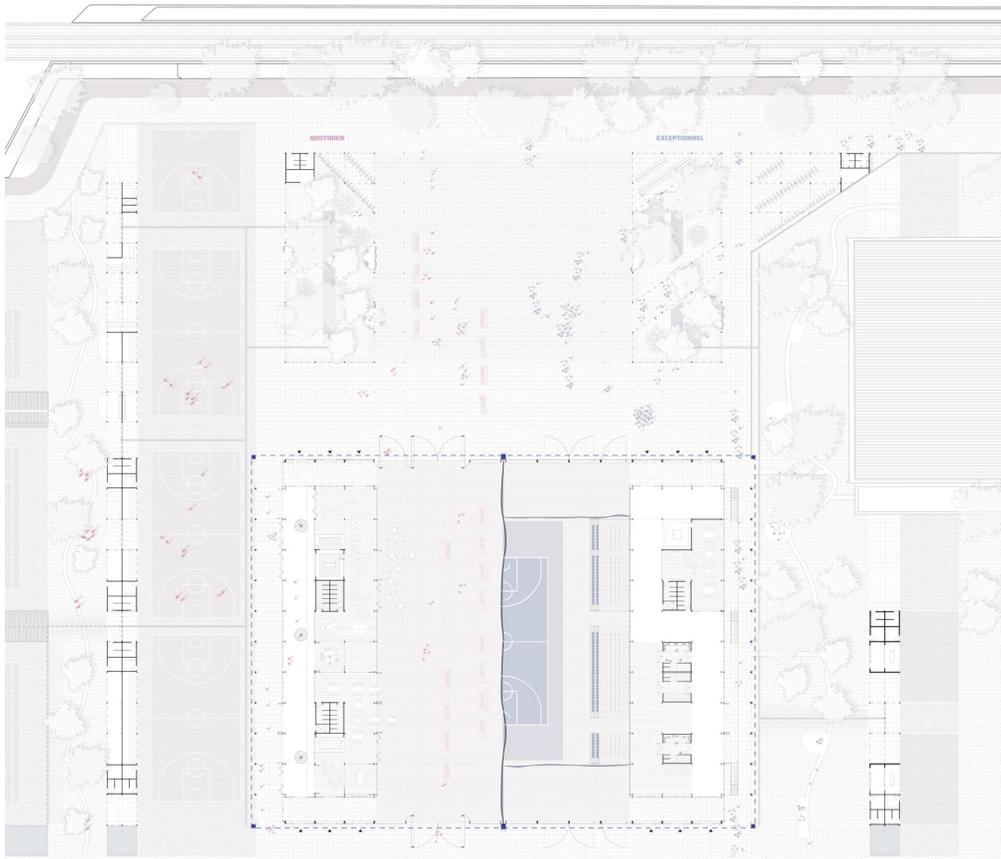
s'ouvrir entièrement sur l'extérieur. Des rideaux mobiles et deux ponts roulants permettent d'adapter l'espace aux usages.

Ce projet hybride fait de la halle un outil urbain : une place-arène capable d'évoluer avec ses habitants, de célébrer le quotidien comme l'exceptionnel, et de faire de la ferveur un moteur d'urbanité durable.

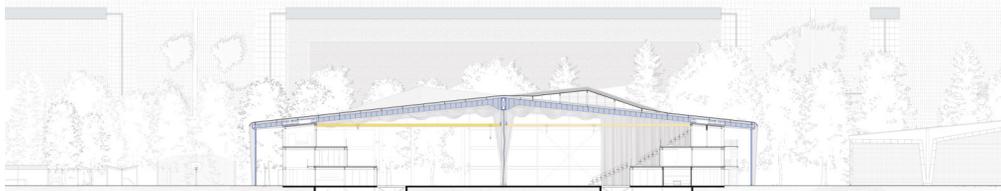




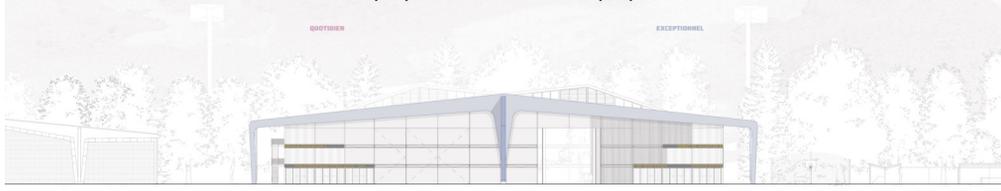
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est
Enseignement de Master 2 - Projet de fin d'étude : *Éléments,
structure & architecture* dirigé par Léonard LASSAGNE, Vanessa
POINTET, Laure VEYRE DE SORAS



PLAN NDC



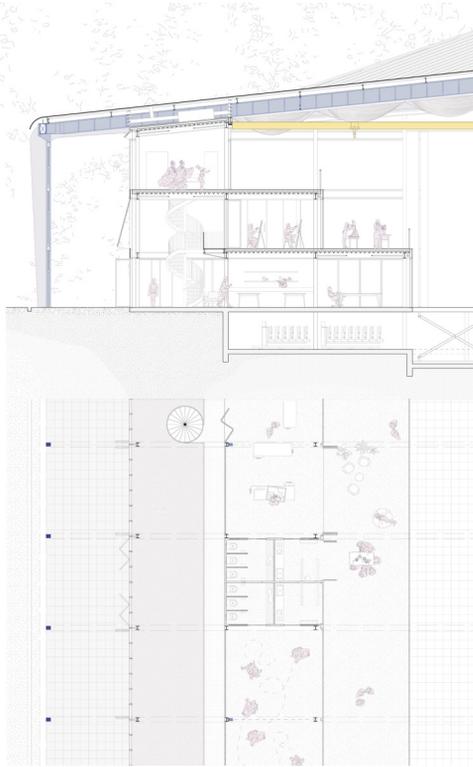
COUPE TRANSVERSALE



FACADE NORD

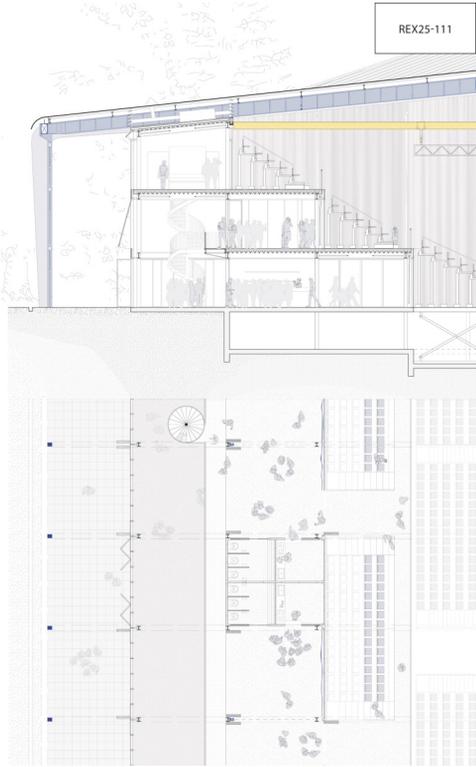
Ferveur

REX25-111



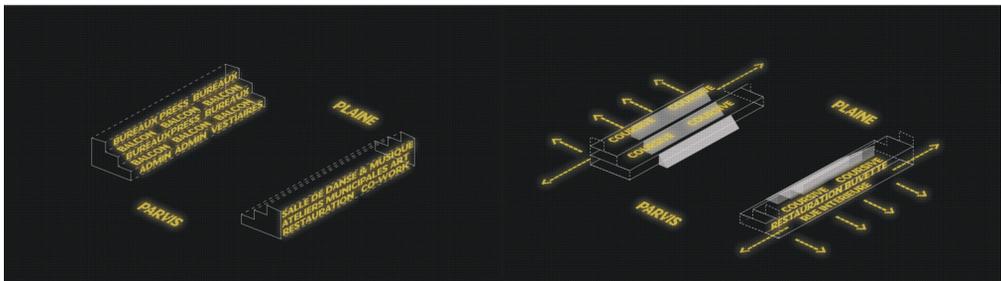
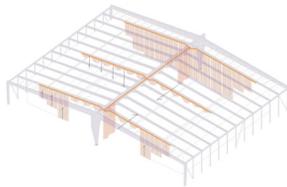
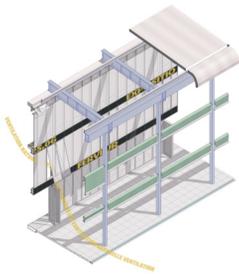
PLAN R-1

QUOTIDIEN



PLAN R-1

EXCEPTIONNEL



Des champs à l'assiette

Repenser l'interface entre les producteurs et leurs consommateurs



77880
Crouy-sur-Ourcq

Mathieu GABORY, Ema GRIMA, Gael TARVIC

Le projet vise à repenser l'interface entre producteurs et consommateurs dans la commune de Crouy-sur-Ourcq, en Seine et Marne. Face à une agriculture industrielle dominante et une vie rurale en déclin, le projet propose une alternative pour une autonomie alimentaire saine et résiliente.

L'analyse du territoire révèle une production agricole principalement céréalière, avec peu de diversité et une faible implication des habitants dans la production locale. L'ancienne laiterie de Crouy-sur-Ourcq, actuellement à l'abandon, est choisie comme site pour ce projet.

Le bâtiment, divisé en deux parties distinctes, offre un potentiel pour la transformation en un lieu de production et de distribution alimentaire. Le projet est conçu en trois phases temporelles :

- Temps 1 (0 à 2 ans) : Appropriation de la parcelle par les habitants avec la création de structures légères et le nettoyage du jardin.
- Temps 2 (2 à 5 ans) : Transformation de la partie ancienne de la laiterie en chambre froide passive et construction d'une nouvelle laiterie pour la production de produits laitiers
- Temps 3 (5 à 10 ans) : Réhabilitation complète de la laiterie, incluant la création d'une cantine, d'une épicerie et d'une verrière, ainsi que la finalisation du projet paysager.

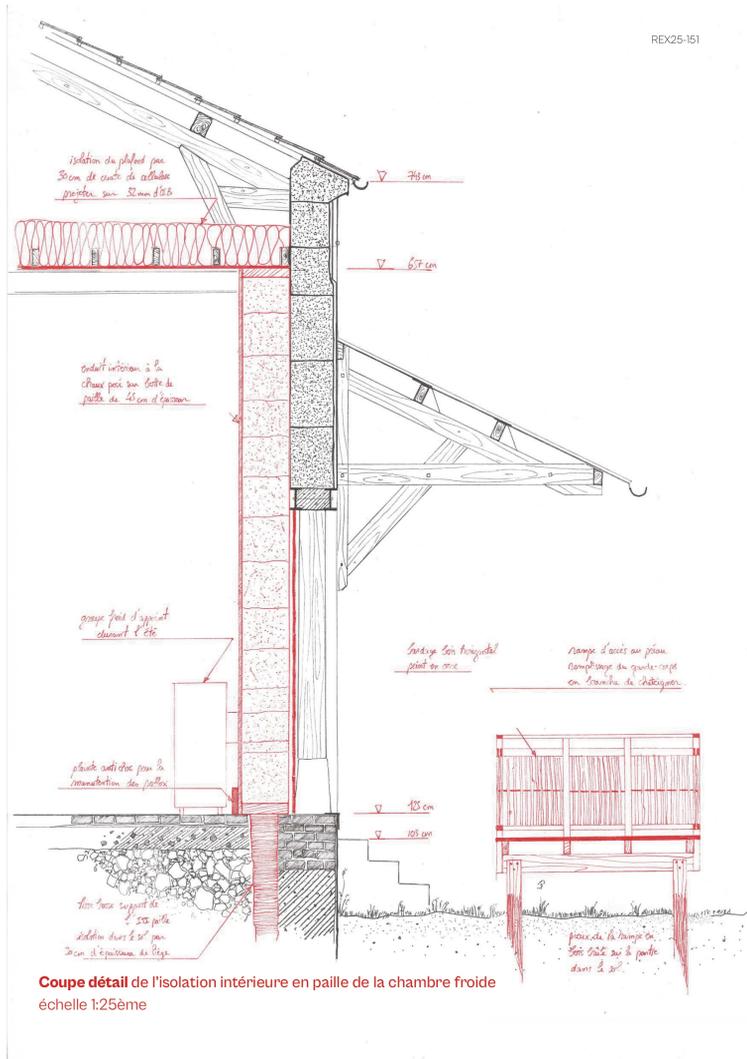
Le processus de conception du projet implique une réhabilitation énergétique avec l'utilisation de matériaux écologiques comme la paille et l'enduit chaux pour l'isolation. La journée type sur le site est imaginée avec des activités de livraison, de transformation alimentaire, de restauration et de distribution, ainsi que des espaces pour les associations et les habitants.

En résumé, ce projet vise à créer un lieu dynamique et adaptable, favorisant la production locale, la participation des habitants et une gestion durable des ressources.

Photo maquette illustrée: Vue d'une scène de restauration depuis la cantine

REXOS-101



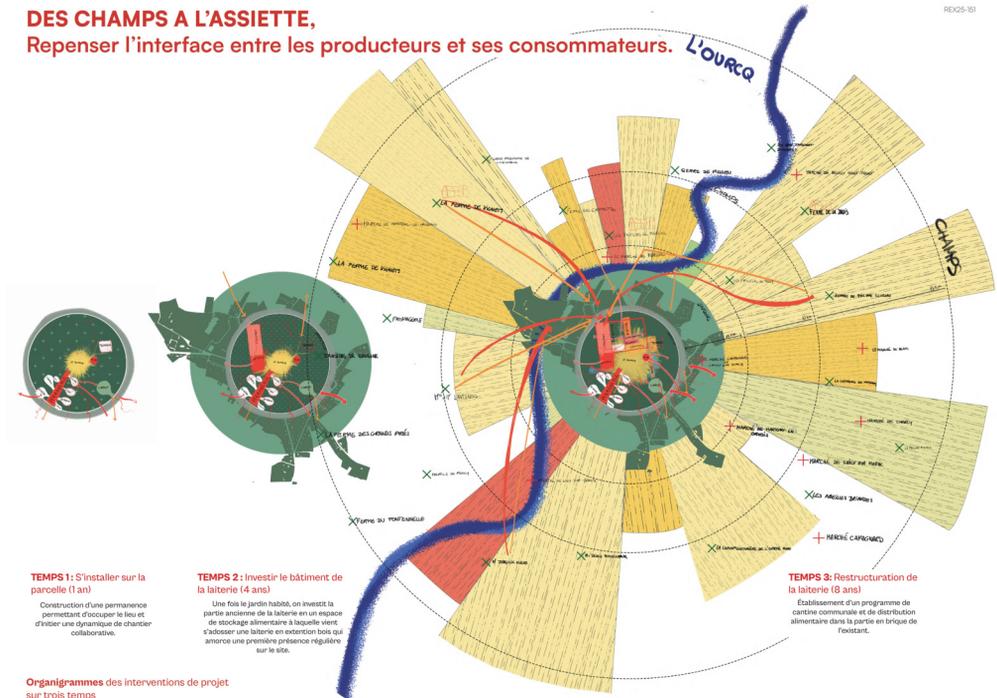


École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine
Enseignement de Master 1 : *Mondes ruraux: prendre soin par
l'histoire, réhabiter le territoire rural* dirigé par Xavier DOUSSON,
Volker EHRlich, Léonore LOSSERAND, Laurence VEILLET

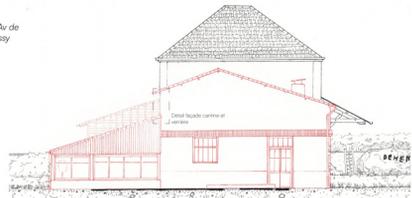
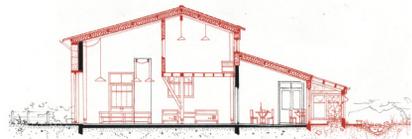
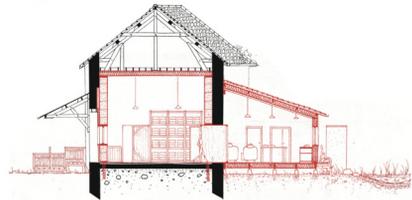
Des champs à l'assiette

RD25-10

DES CHAMPS A L'ASSIETTE, Repenser l'interface entre les producteurs et ses consommateurs.

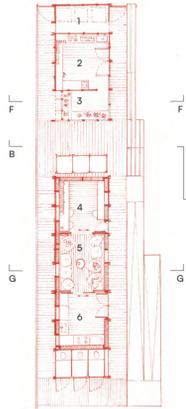


Organigrammes des interventions de projet sur trois temps



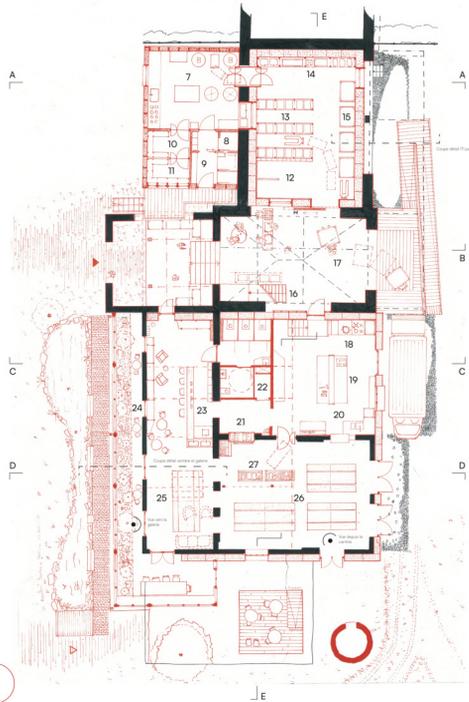
Des champs à l'assiette

RX25-31



Légende:

- A Permanence**
- 1. Local poubelle
 - 2. Cabanon maraîcher
 - 3. Réproserie
 - 4. Bureau
 - 5. Foyer
 - 6. Cuisine
- B Laiterie**
- 7. Salle de production
 - 8. Chambre froide
 - 9. Vestiaire
 - 10. Salle de séchage
 - 11. Hallor
- C Stockage**
- 12. Gros vrac
 - 13. Petit vrac
 - 14. Rangement matériel
 - 15. Paillex
- D Pteau**
- 16. Accès service cuisine
 - 17. Espaces polyvalent
- E Cuisine**
- 18. zone cuisson
 - 19. Plan de travail
 - 20. Plonge
 - 21. Service
 - 22. LT
- F Epicerie**
- 23. Bar
 - 24. Terrasse verrière
 - 25. Salle polyvalente
- G Cantine**
- 26. Table à manger
 - 27. Armoire réfrigérée



Plan de rez-de chaussée
échelle 1/100



Façade de la laiterie, bardage bois lasuré en bleu
échelle 1/25



Façade de la cantine, bardage peint en ocre et enduit à la chaux
échelle 1/25



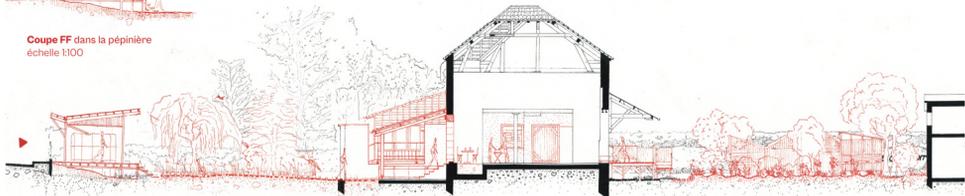
Coupe GG dans le foyer
échelle 1/100



Coupe FF dans la pépinière
échelle 1/100



Élévation ouest, sur la laiterie en extension, l'entrée et la verrière
échelle 1/100



Coupe BB dans la séquence d'entrée depuis la Rue du Cheval Blanc jusqu'au maraîchage en passant par le quai de déchargement
échelle 1/100



Vivre aux entrepôts Ney

Une approche multiscale de la logistique urbaine



75018
Paris

Marion AURIEL, Emma TACHET

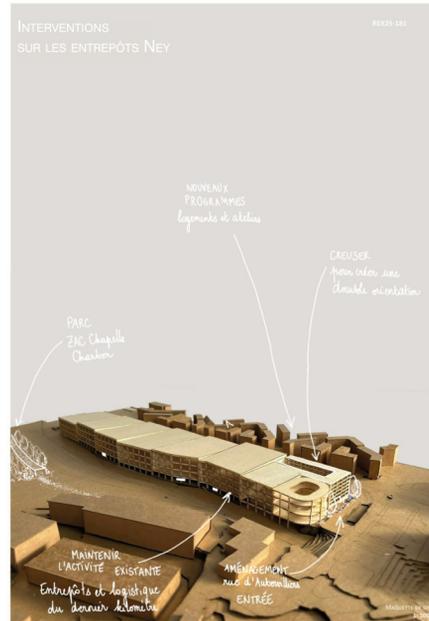
Le projet s'inscrit dans une réflexion sur les grandes infrastructures urbaines existantes liées au commerce. L'intervention porte sur le site de logistique des entrepôts Ney du 18ème arrondissement de Paris, et interroge sa possible mutation en une forme urbaine plus complexe mêlant habitat et activités logistiques. En se concentrant sur la partie Est du bâtiment existant, l'intervention s'appuie sur le contexte urbain en pleine mutation de la porte d'Aubervilliers.

Cette accroche urbaine est renforcée par la création d'une nouvelle entrée sur le site rue d'Aubervilliers et la requalification des espaces publics attenants. Les logements familiaux en duplex s'intègrent aux anciens plateaux de bureau, disposant désormais d'une double orientation grâce à la création d'une cour en gradin au cœur de l'îlot. Ils s'articulent autour d'un jardin d'hiver exposé Sud qui au travers d'un mur en terre crue joue le rôle de filtre bioclimatique, régulant les conditions hygrothermiques au sein des logements.

Le projet mobilise des ressources disponibles in situ. En particulier, les ouvrages en terre crue sont réalisés à partir des déblais du chantier de la ZAC voisine, tandis que la façade vitrée des jardins d'hiver réemploie les anciennes menuiseries de la façade Nord. L'ensemble des flux routiers de logistique sont regroupés au Sud du bâtiment afin d'atténuer les nuisances. Les ateliers situés entre la cour et la rampe

d'accès assurent un tampon programmatique entre logement et logistique. Les aménagements réalisés favorisent ainsi la cyclologie et améliorent la sécurité et l'attractivité du site logistique pour ses usagers et son propriétaire.

Habitat, site d'activité, le projet mélange les fonctions en évitant leur simple juxtaposition. La mixité urbaine s'opère par la recherche de synergies et de nouveaux types de proximité pour rapprocher habitat et production et les rendre complémentaires.



VIVRE AUX ENTREPÔTS NEY

REX25-181

MENUSÉRIES
réemploi de la
façade Nord

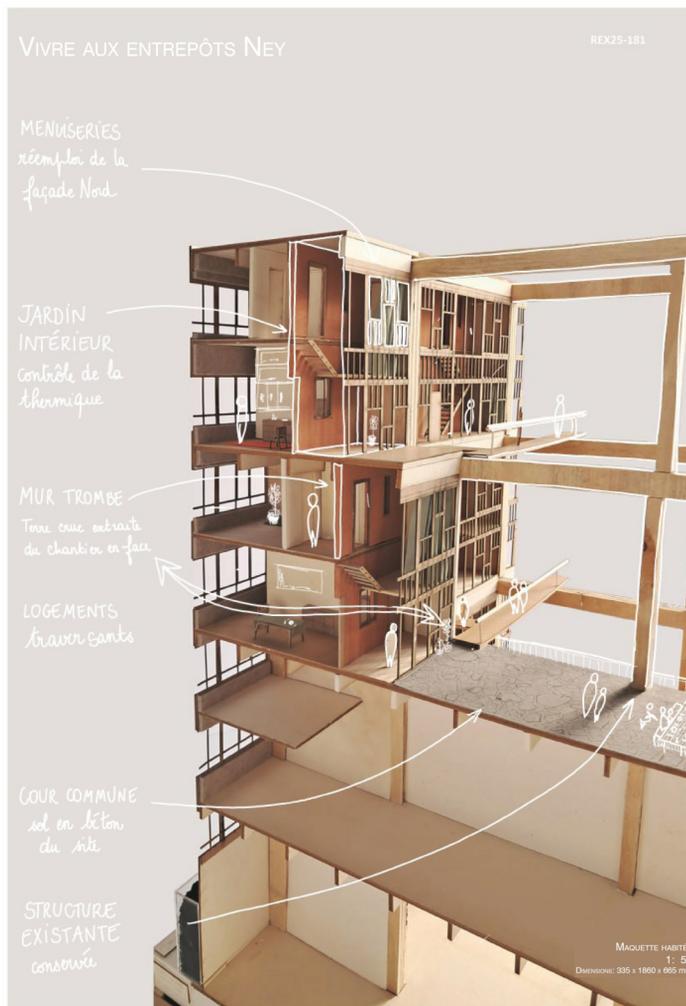
JARDIN
INTÉRIEUR
contrôle de la
thermique

MUR TROMBE
Tous ces éléments
de chantier en face

LOGEMENTS
traversants

COUR COMMUNE
sol en béton
du site

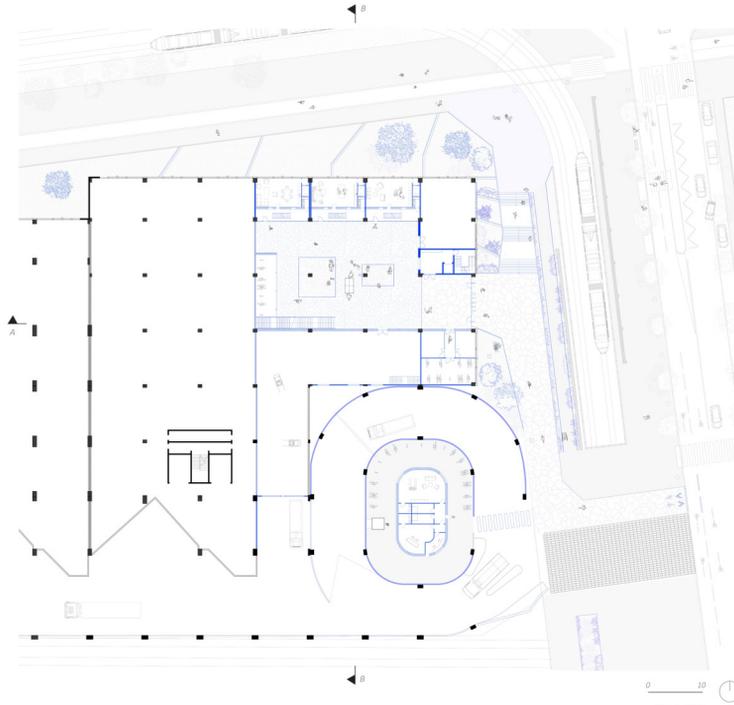
STRUCTURE
EXISTANTE
conservée



École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
Enseignement de Master 1 : *Habiter la "zone"*, dirigé par Teïva
BODEREAU, Loïs LENNE

Vivre aux entrepôts Ney

Une approche multiscale de la logistique urbaine



Un projet multiscale de logistique urbaine proposant une cohabitation entre logistique, logements, ateliers et aménagements urbains



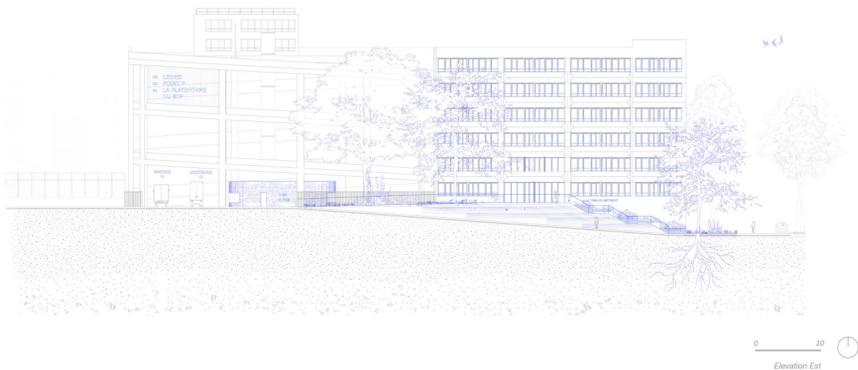
Rampe Est, entrée existante de la logistique



Trame Nord de la façade de bureaux existante avec des modénatures béton



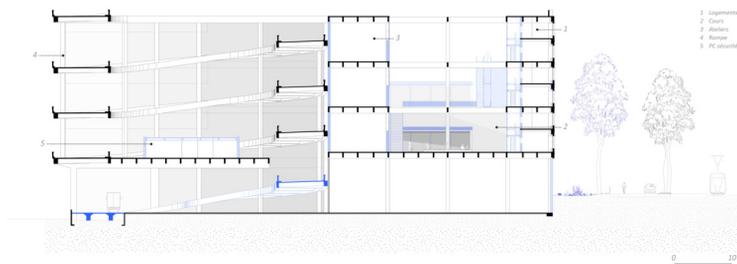
Voies Calberson existantes



Une nouvelle entrée sur le site et une identité assumée assurant un confort thermique dans les logements

Vivre aux entrepôts Ney

REX25-181



- 1 Logement
- 2 Cour
- 3 Niveau
- 4 Rampe
- 5 PC existant



Trame structurelle existante dans les logements
10 x 7,5 m

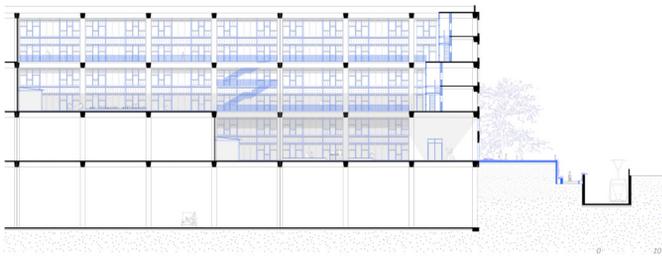


Nouvelle façade avec jardin d'hiver



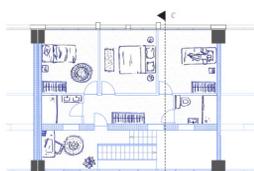
Structure existante visible dans les cours en
gradients

Coupe transversale | Axe BB
Un projet d'interface: les ateliers comme tampon programmatique entre logements et logistique

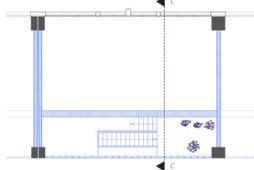


Coupe longitudinale | Axe AA

Une façade issue du réemploi des anciennes menuiseries, définissant la limite du jardin d'hiver des logements



Duplex | Plan du niveau 2



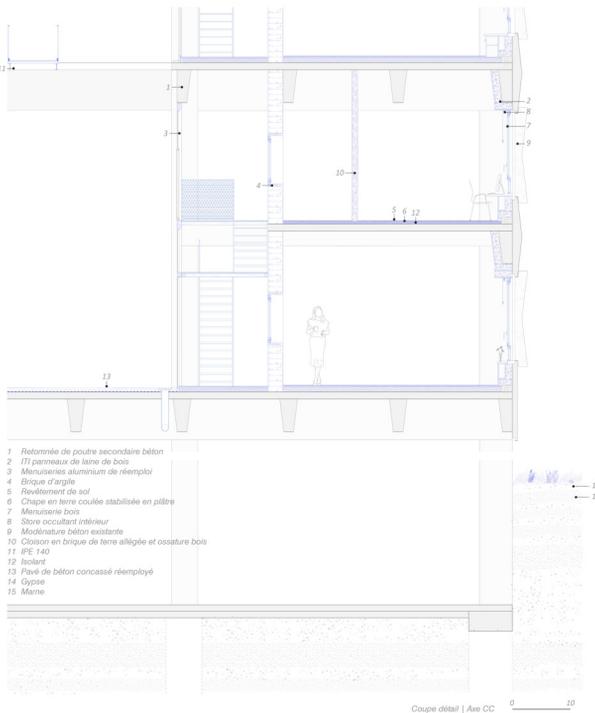
Duplex | Plan du niveau mezzanine intermédiaire



Duplex | Plan du niveau 1

Plan des logements habités | Duplex

Une succession de seuils créant des filtres bioclimatiques



- 1 Retenue de poutre secondaire béton
- 2 I/I panneaux de lame de bois
- 3 Menuiseries aluminium de réemploi
- 4 Brique d'argile
- 5 Revêtement de sol
- 6 Chape en terre coulée stabilisée en pilâtre
- 7 Menuiserie bois
- 8 Stone occulants intérieur
- 9 Modérateur béton existante
- 10 Cloison en brique de terre allégée et ossature bois
- 11 IFE 140
- 12 Isolant
- 13 Plafond béton concassé réemployé
- 14 Gypse
- 15 Marge

Coupe détail | Axe CC

Mobiliser les qualités intrinsèques de l'existant et les ressources locales

Ce que la ville ne voyait plus

Par la culture, le lien et la traversée, la réouverture à la ville de l'îlot hospitalier Fernand-Widal



75010
Paris

Tom MARTIN-VOLCOVICI

Ce projet de fin d'études s'inscrit dans une démarche de réhabilitation sensible et durable d'un patrimoine hospitalier, situé dans le 10ème arrondissement de Paris. Dans le contexte du déménagement de ses fonctions médicales prévu à l'horizon 2026, l'Hôpital Fernand-Widal, édifié au XIXème siècle par Théodore Labrousse, offre une opportunité rare de redonner à un quartier très dense et agité, l'accès à une nouvelle respiration urbaine.

L'intervention vise à transformer cet ensemble hospitalier en un lieu de traversée, de culture et d'habitat, en mettant en valeur ses qualités architecturales (symétries, colonnades, cours intérieures) et en révélant sa capacité d'accueil pour de nouveaux usages. Le projet prend appui sur une analyse sensible du site (état sanitaire, lumière, matérialité, mémoire), enrichie par des échanges avec des acteurs locaux, dont l'association Danse en Seine, intégrée au programme.

Le projet s'articule en trois axes : la réhabilitation des logements existants, avec une mixité entre logement social et résidences d'artistes ; un pôle culturel et associatif ouvert, composé d'ateliers, d'un théâtre modulable et d'une cour polyvalentes, pensé comme une extension de l'espace public, une stratégie urbaine et paysagère favorisant la porosité, le lien

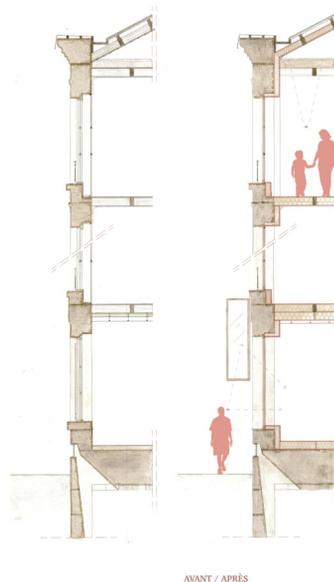
social et la réappropriation citoyenne du site.

Par un travail subtil de cadrage des vues, de réversibilité des dispositifs contemporains et de respect du bâti existant puis d'un langage d'architecture contemporain « en panneau », le projet met en scène le patrimoine sans l'effacer. Il répond ainsi aux enjeux de transition énergétique, d'ouverture urbaine et de valorisation du « déjà-là » en proposant une réinvention inclusive, adaptable et à faible impact environnemental.

INTERVENTION SUR L'ENVELOPPE - 1/15

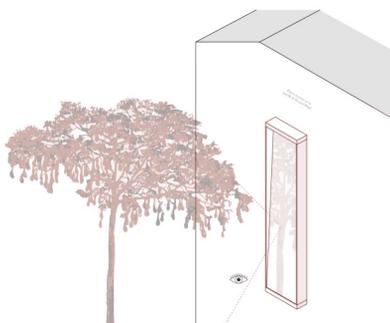
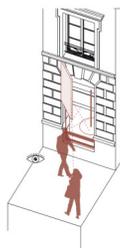
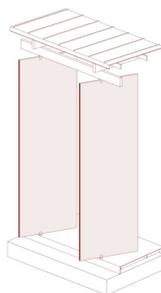
« La place de la perception visuelle et le respect de l'existant. »

REX25-062



AXONOMÉTRIE SCHEMATIQUE DES 3 INTERVENTIONS EN «PANNEAUX».
« Le passage, l'accès, et la vue. »

REX25-062



École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine
Enseignement de Master 2 - Projet de fin d'étude : *Transformer l'existant*, dirigé par Laurence VEILLET, Etienne LENA

Ce que la ville ne voyait plus

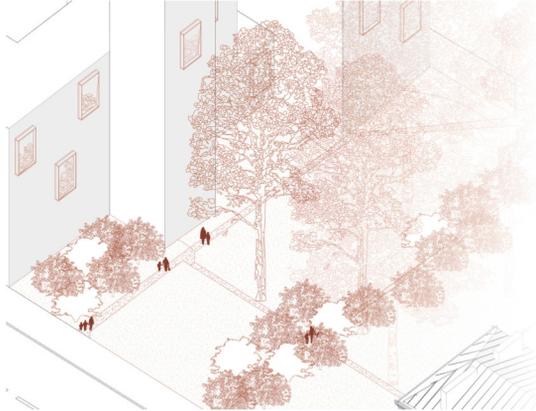
« Le paysage comme support de lien. »

LES ABORDS DU SITE RENDU AUX
PIÉTONS ET À L'ESPACE PUBLIC

REX25-062

AXONOMÉTRIE - EP - 1/200

« Un espace paysagé qui dilate le site de Fernand-Widal dans une nouvelle dimension. »



COUPE DÉTAIL - EP - 1/40

« Des noues végétales qui structurent l'intervention paysagère. »



COUPE PAYSAGÈRE - EP - 1/200

« Penser l'aménagement paysagé comme un élément de liaison pour l'ensemble de la parcelle. »



PERSPECTIVE SUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ, DEPUIS LA RUE.

« Un espace paysagé qui élève le site de Fernand-Widal vers le ciel. »



Ce que la ville ne voyait plus

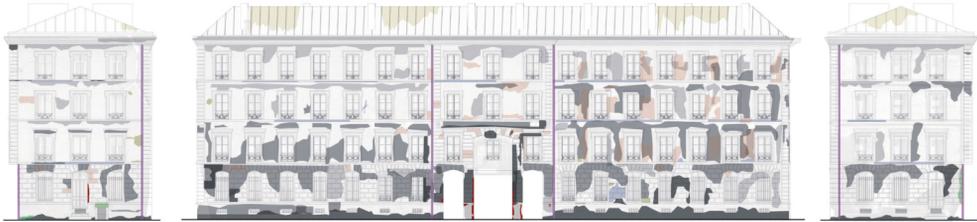
« Les stigmates du temps qui passe. »

ÉTAT SANITAIRE ET RESTAURATION

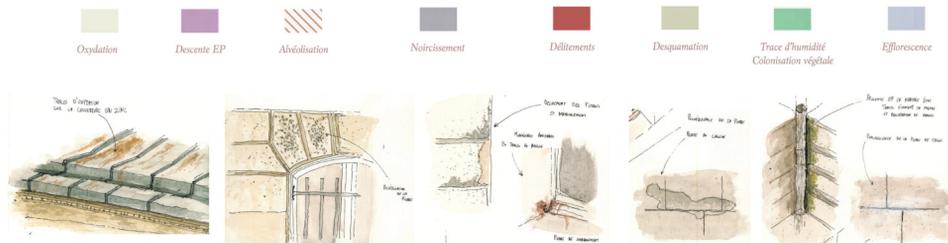
REX25-062

ÉTAT SANITAIRE - «MAISON DE SANTÉ» HÔPITAL FERNAND-WIDAL. - FAÇADE EA - 1/200

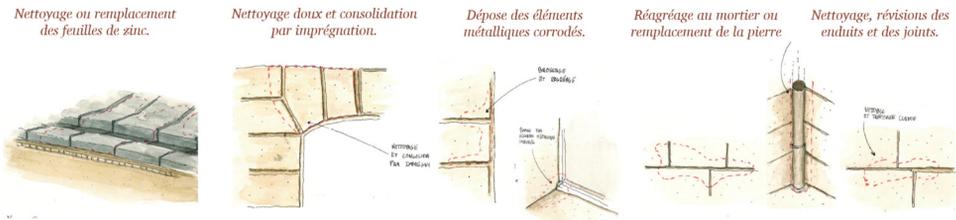
« Quand la pierre porte les stigmates du temps qui passe. »



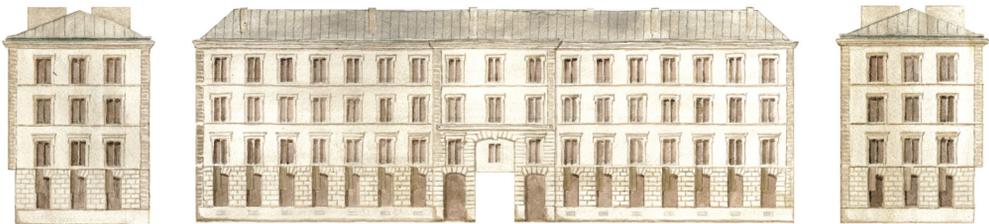
LES DÉSORDRES MATÉRIELS VISIBLES EN FAÇADE SUR L'ENSEMBLE DE L'HÔPITAL.



LES PRINCIPALES INTERVENTIONS DE RESTAURATION



«MAISON DE SANTÉ» HÔPITAL FERNAND-WIDAL. - FAÇADE EP RESTAURÉE - 1/200



Membres du jury

*Sous la présidence de madame **Karine BIDART**,
directrice générale de l'Agence Parisienne du Climat*

Au titre des directions organisatrices

Madame Alice METAYER-MATHIEU,
cheffe adjointe du Service Energie et Bâtiment de la Direction
Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de
l'Aménagement et des Transports

Madame Katya SAMARDZIC,
conseillère pour l'architecture de la Direction Régionale des Affaires
Culturelles

Au titre des institutions publiques

Madame Laurence BERTAUD,
présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Monsieur Gautier BICHERON,
directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement du Val d'Oise, CAUE 95

Madame Laetitia CONREAUX,
directrice du département ville durable au Centre d'Etudes et
d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et
l'Aménagement d'Île-de-France, CEREMA

Madame Véronique PAPPE
directrice d'EKOPOLIS

Au titre des structures d'enseignement et de recherche

Monsieur Martin BORTZMEYER,
responsable de la mission Enseignement Enjeux environnementaux
du Commissariat Général du Développement Durable, CGDD

Monsieur Cuauh MELTZ-BIANCI
co-président de l'Union nationale des étudiants architecture &
paysage, UNEAP

Au titre des milieux professionnels concernés

Monsieur Philippe ALLUIN,
architecte et ingénieur, expert en rénovation énergétique

Madame Karine BIDART,
directrice générale de l'Agence Parisienne du Climat, APC

Monsieur Nicolas CROIXMARIE,
architecte - urbaniste et associé de l'agence Croixmarie Bourdon
architectes, lauréat du palmarès Réhab XX

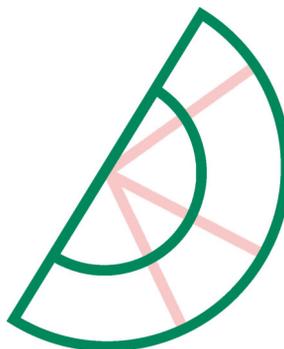
Monsieur Frédéric HENRY,
adjoint au directeur général de l'Agence pour la qualité de la
construction, AQC

Au titre des utilisateurs de la maîtrise d'ouvrage

Madame Emilie MARRE,
directrice de la maîtrise d'ouvrage Seine Saint Denis Habitat, AORIF

Monsieur Vincent PAVARD,
responsable du Service Observation, Etudes et Evaluation, Direction
de l'expertise et des politiques publiques à l'Agence Nationale de
l'Habitat

Monsieur Aurélien PERROT,
chargé d'études, référent culture et patrimoine de l'Association des
Maires d'Ile-de-France, AMIF



Partenaires

Agence Parisienne du Climat (APC)



Acteur opérationnel du territoire, l'Agence Parisienne du Climat accompagne la mise en oeuvre des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Elle mène de nombreuses actions en lien avec les enjeux environnementaux de la ville dense, du bâti et de l'énergie, tant en matière d'atténuation que d'adaptation au changement climatique. Son dispositif CoachCopro lui permet d'être l'experte de la rénovation énergétique en copropriétés.

CAUE d'Île-de-France



Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des organismes départementaux, créés par la loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et assurent leurs missions en déployant des compétences aussi bien techniques que culturelles. Afin de mener des projets à l'échelle régionale, les huit CAUE franciliens ont fondé en 2000 l'Union régionale : les CAUE d'Île-de-France. Elle coordonne et valorise le réseau territorial de compétences et de partenariats développés par chacun des CAUE.

CEREMA Île-de-France



Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 27 implantations et ses 2 500 agents. Le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Il agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

L'Ordre des architectes est un organisme de droit privé en charge de missions de service public conférées par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il garantit à la société le respect de l'intérêt public de l'architecture.

Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, il se compose d'un Conseil national et de dix-sept Conseils régionaux, décentralisés, qui, en autonomie, assurent ces missions, répondent aux demandes du public et des architectes au niveau régional. Le Conseil national coordonne l'action des Conseils régionaux et veille à leur information.



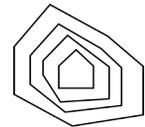
L'association Ekopolis a pour but d'accélérer la mise en oeuvre de pratiques durables dans les champs du bâtiment et de l'aménagement, par l'information et la mobilisation des professionnels franciliens. Elle poursuit cette mission à travers quatre grandes actions :



- Animer un réseau de professionnels engagés.
- Informer les professionnels en partageant du contenu qualifié sur son centre des ressources en ligne www.ekopolis.fr
- Former à la construction et à la réhabilitation durables à travers un centre de formation agréé Qualiopi.
- Accompagner des opérations de construction et réhabilitation, à l'échelle du bâtiment et de l'aménagement, avec les démarches Bâtiments durables franciliens (BDF) et Quartiers durables franciliens (QDF).

Maison de l'architecture

En activité depuis 2004, la Maison de l'architecture est la Maison des 10 000 architectes d'Ile-de-France, des urbanistes, des paysagistes, de toute la filière du cadre de vie. Elle est un lieu de mise en débat de la fabrication de la ville, un lieu de diffusion de la culture architecturale, un lieu pour les grands écarts : entre la théorie et la pratique, entre le monde professionnel et le grand public, entre les enfants, les étudiants, les architectes et les maîtres d'ouvrage. Ces écarts lui permettent de tisser, avec agilité, un cadre propice à la diffusion de la culture architecturale, dans sa diversité et dans sa pluralité. Afin de promouvoir l'architecture et le savoir-faire des architectes auprès de tous les publics, la Maison de l'architecture initie tout au long de l'année une programmation riche en événements, plus d'une soixantaine de manifestations faisant intervenir plus de 250 experts écoutés par près de 40 000 personnes.



maison de
l'architecture
ARCHITECTURE - URBANISME - PAYSAGE
EN ÎLE-DE-FRANCE

Écoles participantes

ENSA paris Belleville

école nationale
supérieure
d'architecture
de paris-belleville

L'enseignement de l'Ensa-PB est fondé sur la culture du projet architectural, ouverte aux domaines de l'urbanisme, de la construction, du paysage et du patrimoine. L'École cherche à faire reconnaître et à défendre la dimension culturelle, symbolique, pratique et politique de l'architecture. Elle met particulièrement l'accent sur la responsabilité sociale de l'architecte et a développé la formation à la construction. La vocation de l'établissement est de former des professionnels du cadre bâti en répondant à la nécessaire diversification des métiers de l'architecture et à la prise en considération croissante des exigences environnementales.

École d'Architecture de la ville & des territoires Paris-Est

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est

L'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, créée en 1998, est l'une des vingt et une Écoles nationales supérieures d'architecture françaises. Son projet pédagogique se fonde sur une conception de l'architecture engagée dans la transformation de la ville et des territoires. Établissement public administratif d'enseignement supérieur, l'Ensa de Paris-Est est placée sous la tutelle du ministère de la Culture. L'École est, depuis le premier janvier 2020, un établissement-composante de l'Université Gustave Eiffel. Elle forme des étudiants et des apprentis de 1er et 2e cycles jusqu'au diplôme d'État d'architecte, des candidats à l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre, des docteurs ainsi que des étudiants dans deux formations de spécialisation : le DSA d'architecte-urbaniste (Diplôme de spécialisation et d'approfondissement « architecture et projet urbain ») et le DPEA Architecture Post-Carbone (diplôme propre aux écoles d'architecture).

ENSA Paris-La Villette



L'ENSAPLV forme des acteurs susceptibles d'intervenir dans tous les champs professionnels conduisant à la production de l'architecture, de la ville et de l'espace. L'enseignement dispensé se distingue par son ouverture particulière aux sciences humaines et aux arts plastiques et visuels. Depuis son origine, l'école développe de nombreux partenariats internationaux offrant aux étudiants et aux enseignants des séjours académiques mais également des workshops à l'étranger. Plus de 120 enseignants chercheurs rattachés à six équipes de recherche composent le riche potentiel de la recherche de l'établissement.

ENSA Paris-Malaquais



L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais partage le site historique de l'enseignement de l'architecture en France avec les Beaux-Arts de Paris. Elle accueille 1 000 étudiants accompagnés par une équipe de près de 300 enseignants. Elle est caractérisée par la place importante accordée à la recherche (trois laboratoires), qui irrigue la formation dès la licence. Membre partenaire de l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres), Malaquais permet à ses étudiants de bénéficier d'enseignements croisés et de doubles cursus mis en place avec d'autres établissements. L'ouverture internationale est également une des forces de l'école.

ENSA Paris Val-de-Seine



L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine sous tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est associée à l'Université Paris Cité. Située à Paris (13e), elle accueille près de 2 000 étudiants. Résolument tournée vers le numérique et l'écologie, elle propose une formation pluridisciplinaire dispensée par 250 enseignants et chercheurs. L'établissement accueille deux unités de recherche. L'ENSA Paris-Val de Seine est engagée dans des partenariats avec de nombreux acteurs du secteur de l'architecture, tant au niveau national qu'international.

ENSA Versailles



L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles se situe à la frontière entre l'urbain et le rural. La culture de projet est au cœur de son enseignement, dont les grands enjeux sont la transition écologique des milieux habités, la révolution numérique et la relation entre le vivant et l'architecture. Elle accueille étudiants et doctorants dans trois cours interconnectés déterminants dans ses pédagogies innovantes. Elle tend vers un modèle plus universitaire associant la formation et la recherche. La mobilité internationale des étudiants, l'encadrement des parcours individuels et l'engagement associatif sont promus. L'établissement fait partie des vingt écoles nationales supérieures d'architecture.

École spéciale d'architecture



L'ESA, l'École de la transversalité, est une école libre, internationale et ouverte aux évolutions du monde contemporain. Association d'enseignement supérieur et de recherche fondée en 1865, reconnue d'utilité publique depuis 1870 et par l'État en 1934, l'École Spéciale est membre de la Conférence des Grandes Écoles depuis 2010. Située dans le quartier du Montparnasse, elle partage ses locaux avec l'École Camondo. 700 étudiants, dont une forte proportion d'étudiants étrangers, sont accueillis dans sa structure à taille humaine. Elle forme 120 diplômés de Grade 2 par an.

Enseignements

ÉNSA Paris -Belleville

École entre champs et jardin

Ce PFE (Projet de Fin 'Études) propose la conception d'une école, lieu de transmission de savoirs, dans un environnement naturel, comme un parc, un jardin ou une ferme, et en lien avec la thématique de la fertilité des sols et des enjeux écologiques. Il s'inscrit dans une réflexion autour de l'urgence climatique, et d'un modèle de société caractérisé par l'épuisement des ressources naturelles. Le projet est encadré par une équipe enseignante pluridisciplinaire, encourageant des approches variées et créatives. L'étudiant choisit un site réel, situé en secteur urbain, rural ou périurbain, Le projet porte sur la valorisation du sol fertile et l'immersion dans la nature, avec des références possibles à l'agroécologie, la permaculture ou l'agroforesterie. Le programme est défini par l' (les) étudiant(s) selon les besoins du territoire choisi.

M2 – PFE dirigé par P. Villien, A. Dervieux, D. Hernandez, J.P Midant

Habiter "la zone"

La ville durable de demain doit plutôt se construire sur elle-même, en réutilisant et transformant les infrastructures existantes, y compris commerciales, souvent obsolètes, étendues, dépendantes du pétrole et peu mixtes. Le studio propose donc aux étudiant(es) d'analyser des infrastructures commerciales existantes dans la métropole parisienne, en particulier les en-trepôts Ney, afin de proposer leur transformation en un programme mixte mêlant commerce et logements. Le projet porte sur plusieurs échelles: du diagnostic architectural, économique et politique, à l'étude des sols et du quartier, en passant par une réflexion typologique sur la structure, la pérennité et la superposition des fonctions.

M1 dirigé par L. Lenne, T. Bodereau

ÉNSA Paris -Est

Éléments, structure & architecture

Face aux mutations rapides et majeures du 21e siècle, l'architecture doit se repositionner en discipline militante et active, répondant aux défis climatiques, aux ressources limitées, et à l'inclusivité sociale. Elle est invitée à repenser nos modes d'habitat et de vie en mobilisant moins de matière, pour allier économie de moyens, qualité et confort. Ce changement de paradigme représente une opportunité de transformation sociale, culturelle et économique, plaçant le projet architectural comme un outil d'action engagé et responsable, conscient de la complexité actuelle et du temps long. L'architecture doit être résiliente, économe et généreuse, incarnant la philosophie « Weniger, aber besser » (« moins, mais mieux »). Enfin, elle questionne la compatibilité entre technologie et vision durable pour construire un avenir habitable et durable

M2-PFE dirigé par L. Veyre de Soras, L. Lassagne, V. Pointet

Les échelles du réemploi

Cet atelier explore la conception architecturale issue du réemploi à différentes échelles : bâtiment, matériau et territoire. Il questionne la maintenance, la réhabilitation, la transformation et la réversibilité des ouvrages, ainsi que la réparation et la réutilisation des matériaux. La démarche mêle technique, esthétique, symbolique et programme, et s'appuie sur une mise en récit du processus constructif, du détail à l'insertion urbaine. Deux exercices rythment l'atelier : un travail court sur la conception de composants issue de matériaux ré-employés intégrés dans un parc urbain ; et un projet long de transformation d'un édifice existant, combinant diagnostic collectif et projet individuel. L'évaluation repose sur la participation, la collaboration, la progression et la qualité des propositions et représentations architecturales, avec un équilibre entre contrôle continu et rendu final.

M2 – S9 dirigé par A. Chedemois, L. Destombes

93 Autrement

L'enseignement consiste en un atelier de Projet de Fin d'Études (PFE) qui a pour objectif pédagogique de cultiver l'autonomie et de connecter la culture architecturale, la technologie et la société. Le thème central porte sur l'architecture comme discipline transdisciplinaire, capable de répondre aux besoins des territoires en difficulté, notamment à l'ère de l'anthropocène. Le territoire d'étude proposé est le département de Seine Saint Denis, où les étudiants pourront choisir un emplacement et un programme, en travaillant avec les acteurs locaux et les ressources existantes pour mettre en valeur les zones précaires et insalubres. L'inscription à l'atelier est conditionnée par le choix de ce territoire et se fait dans la limite des places disponibles. L'approche vise à transformer des environnements en détresse en lieux vivables et attractifs, en s'engageant authentiquement pour répondre aux besoins culturels, matériels et sociétaux.

M2 – PFE dirigé par M. Franzen, J. Joly

L'opportunité de la banlieue

L'enseignement proposé considère les territoires réputés « difficiles » de la banlieue parisienne et leurs attentes sociales et institutionnelles comme un creuset d'innovation du projet. L'approche des étudiants se saisira des spécificités et des richesses de territoires urbains d'après-guerre, et des promesses de l'espace non bâti pour explorer une problématique, identifier des besoins programmatiques et concevoir un projet en résonance avec des phénomènes globaux : une croissance économique dissociée des enjeux environnementaux, des actions publiques et privées faisant face à des revendications citoyennes mieux organisées (collectifs d'habitants, associations...) jusqu'à être légitimées par le législateur. Il est donc attendu des étudiants une posture engagée, devant se concrétiser par un travail coopératif sur le terrain.

M2 – PFE dirigé par G. Baron, M. Sineus

Lods in transitions

L'atelier de PFE explore la transformation du patrimoine architectural existant, notamment dans la banlieue parisienne. Il se concentre sur la cité du Champ des Oiseaux à Bagneux, une opération patrimoniale conçue par Marcel Lods, qui subit une mutation urbaine liée aux opérations de la Métropole du Grand Paris et aux travaux de rénovation. Les étudiants analysent cette situation pour développer des projets innovants intégrant les enjeux contemporains : raréfaction des ressources, réchauffement climatique et évolution sociale. L'atelier privilégie la requalification des bâtiments existants par une approche créative, entre restauration et transformation, en s'appuyant sur le dessin manuel et la maquette. Le travail collectif vise une réponse plurielle à la mutation urbaine, articulant héritage, mutation et invention sur le bâti l'existant.

M2-PFE dirigé par L. Lesage, P. Challes

ÉNSA Paris -Malaquais

Expérimentation à l'échelle 1: Conception et fabrication

L'atelier explore la conception et la fabrication architecturale « à échelle 1 », combinant innovation numérique, environnement et dimension sociale. Il articule conception théorique et prototypage pratique via des partenariats avec l'École des Ponts ParisTech et le tiers-lieu Jardin des Traverses (Paris 18e). Les étudiants travaillent en groupes sur trois thématiques : la rénovation innovante du bâtiment de l'École des Ponts, des projets d'agriculture urbaine expérimentale et des propositions auto-générées intégrant réemploi et critiques du numérique. Le semestre P7/9 pose les bases conceptuelles, méthodologiques et financières, avec un calendrier en trois séquences aboutissant à la réalisation d'un prototype grandeur nature. L'évaluation combine auto-évaluation et jury externe, favorisant une démarche collaborative et multidisciplinaire, tout en intégrant fabrication numérique et enjeux écologiques actuels.

M1-P7/8 dirigé par N. Leduc, F. Minnaert, A. Lebée, O. Baverel

Transitions

Cet enseignement a pour ambition de travailler sur les nouveaux paradigmes liés aux transformations écologiques et énergétiques auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Ces nouveaux modèles de pensée re-questionnent radicalement notre rapport au monde et donc à la manière de considérer nos interventions architecturales, urbaines et paysagères. Les impératifs de la transition écologique et de la résilience énergétique bouleversent les critères d'analyse et de priorisation de la conception. Aux dispositifs et aux systèmes qui dilapident les biens naturels doivent se substituer d'autres modes constructifs et procédés, d'autres modes de vie avec d'autres économies et politiques. Le projet architectural doit être plus que jamais le champ conceptuel et matériel d'exploitation de nouveaux possibles soutenables.

M1-P7/8 dirigé par M. Benard, S. Puech

RéHAB XXe : l'inattendu, matière à projet"

Ce studio vise à sensibiliser les étudiants à la réhabilitation durable, un levier majeur de la transition écologique. Contrairement à la construction neuve, réhabiliter le patrimoine bâti, notamment industriel du XXe siècle, permet de préserver les ressources et de réduire significativement l'empreinte carbone. Ce processus s'inscrit dans une démarche frugale et inventive, transformant contraintes et imprévus en opportunités créatives. Les étudiants travaillent sur des thématiques telles que vivre avec l'abîmé, l'existant, la nature, ou encore les vulnérabilités, en collaboration avec le ministère de la Culture et des professionnels. L'objectif est d'adopter un nouveau paradigme architectural, où la réhabilitation conjugue respect du passé et innovation adaptée aux enjeux contemporains.

Licence dirigé par P. Garcia

ÉNSA Paris - Val de Seine

Transformer l'existant

Les étudiants travaillent sur des friches urbaines ou des sites en mutation urbaine. Leur valeur patrimoniale, leur inscription dans les réseaux de mobilité et de biodiversité ou leur stock de matière et d'énergie grise guident la transformation. Il est tenu compte du dérèglement climatique, des stratégies de neutralité carbone et d'économie circulaire, de la transition démographique. Face aux injonctions paradoxales de conservation et de mutation du bâti, une pensée critique et prospective s'impose. En voie d'obsolescence, les sites d'études offrent des opportunités de mutations à l'échelle du quartier et de l'édifice. L'enseignement est basé sur une démarche expérimentale proposant plusieurs logiques de transformation, études de faisabilité, scénarios et hypothèses programmatiques.

M2-PFE dirigé par L. Veillet, E. Lena

Transformer l'existant : « prendre soin par la matière »

Le studio de projet « Prendre soin par la matière » porte sur la transformation environnementale d'un bâtiment historique, l'École Odontologique de Paris, 6e arrondissement (XXe siècle). L'objectif est d'analyser et d'améliorer les ambiances intérieures (confort thermique, lumière, acoustique, qualité de l'air) via des diagnostics scientifiques rigoureux et des mesures in situ. Cette démarche allie étude technique et lecture patrimoniale, en intégrant les contraintes urbaines et architecturales. Le projet vise une approche low-tech privilégiant la santé et le confort des usagers, avec le soutien de la matériauthèque et de l'atelier bois. Les étudiants travaillent sur plusieurs espaces du bâtiment, avec pour perspective la réalisation de prototypes à échelle 1. Le studio se déploie en partenariat avec l'Université Paris Cité et vise à concilier innovation, durabilité et respect du patrimoine architectural.

M1-S7 dirigé par V. Carcelero-Letchova, F. Contrada, E. Lena, I. Mata

Mondes ruraux : prendre soin par l'histoire, réhabiter le territoire rural

Cet atelier explore la réhabilitation de bâtiments situés dans la campagne francilienne, confrontée à un retour des modes de vie urbains vers le rural, en analysant dynamiques, histoire et fonctionnement d'un territoire. Crouy-sur-Ourcq, en Île-de-France, sert de terrain d'étude, riche de son identité historique et urbaine. L'accent est mis sur l'utilisation de matériaux de réemploi, locaux ou biosourcés, et sur des techniques à faible impact environnemental. L'enseignement, inscrit dans le Domaine Transformation, interroge les interventions sur l'existant vernaculaire ou patrimonial, à l'échelle du bâti et du bourg, ainsi que la capacité de mutation du territoire rural. La méthodologie combine arpentage, relevés, recherches d'archives, expérimentation des savoir-faire locaux et compréhension des ressources. Le travail se déroule en deux temps : la compréhension et l'analyse sur site, puis l'identification des enjeux et la proposition de projet.

M1-S8 dirigé par L. Veillet, X. Dousson, L. Losserand, V. Ehrlich

ÉNSA Paris -Versailles

Thématique "Hériter Adapter Transmettre"

Cet enseignement s'interroge sur le devenir du patrimoine bâti existant, et sa transformation au regard de la crise climatique et énergétique actuelle. Il vise à réinterroger les qualités du patrimoine existant et ses opportunités de transformation : usages, mixité, confort, évolutivité, consommation énergétique, ré-emploi, empreinte carbone, etc. La question constructive, avec l'étude de modes constructifs non traditionnels, visant à utiliser des matériaux ou des systèmes constructifs bas carbone, biosourcés, géosourcés etc.

M2-PFE dirigé par J. Boitard

Pensée constructive et architecture contemporaine (C2b)

Ce cours explore la pensée constructive en architecture, qui consiste à construire non seulement un édifice, mais aussi une idée. Une idée architecturale se construit à partir des matériaux, des connaissances, des savoir-faire et des discours, formant ce que l'on appelle la culture constructive. Cette culture est essentielle à la conception architecturale, dépassant la simple connaissance technique de la construction. Elle ne doit pas être transmise sans réflexion, sous peine de priver l'architecte de son rôle fondamental. Le cours vise à montrer l'importance de cette culture constructive dans le temps et l'espace, ainsi que sa pertinence contemporaine dans les projets architecturaux actuels. Il propose aussi, de manière optionnelle, d'analyser des projets en confrontant leurs dimensions techniques et architecturales pour en extraire leur théorie sous-jacente.

M2-PFE dirigé par S. Berthier

Existants : Nouveaux récits

La question énergétique et climatique constitue un enjeu majeur pour les architectes, qui doivent revisiter le patrimoine existant en intégrant des aspects comme l'usage, le confort, la consommation énergétique, le réemploi et l'empreinte carbone. Le projet « ENR – Existants : Nouveaux Récits » propose d'étudier la transformation d'un site réel en Île-de-France, en deux phases : un diagnostic approfondi des qualités urbaines, architecturales, paysagères, historiques et constructives, puis l'élaboration d'un projet de transformation en cohérence avec ce diagnostic. L'objectif est de développer un regard critique, comprendre les enjeux du diagnostic, appuyer une démarche projet équilibrant existant et innovation, et valoriser les singularités du bâti.

M2-PFE dirigé par A. Maître, M. Belkaid

École Spéciale d'Architecture

Espaces du Déjà-là

Cet atelier de projet explore la reconversion urbaine en travaillant sur des espaces préexistants, en particulier le Mausolée, ancien supermarché désaffecté à la Porte de la Villette. Face aux crises écologiques, sociales et urbaines, il s'agit de repenser l'espace en réutilisant et transformant les structures existantes. Les étudiants conçoivent des équipements intégrés à des espaces publics en articulant architecture, paysage et urbanisme. L'approche privilégie l'évidement et la transformation du bâti pour révéler de nouvelles perceptions et usages, en libérant le site des flux automobiles. Le travail se fait par séquences mêlant modélisation plastique, programmation d'équipement, réflexion sur l'implantation et l'architecture. L'atelier valorise aussi le croisement interdisciplinaire avec une réflexion autour du « palimpseste urbain » et une ouverture théorique inspirée de la littérature et du cinéma.

Licence dirigé par G. Saint-Macary

Au-delà-là de l'infrastructure 2049

Cet atelier invite les étudiants à repenser un vaste carrefour-giratoire à la porte de la Villette (Paris 19e), en imaginant un urbanisme post-carbone et un équipement culturel innovant. Face aux crises écologiques, urbaines et sociétales, il s'agit d'explorer la transformation des infrastructures existantes, en intégrant économie circulaire, réemploi et nouvelles mobilités. Le projet combine analyse territoriale, scénarios spéculatifs pour 2049, et développement architectural autour d'un programme culturel adapté aux usages futurs. L'approche privilégie une réflexion globale puis détaillée, mêlant morphologie urbaine, choix de matériaux et représentation créative. L'atelier vise à développer des compétences en stratégie de projet, conception contextuelle, et communication, tout en collaborant avec des acteurs locaux et en s'inspirant d'exemples internationaux d'urbanisme innovant.

Licence dirigé par A. Kaki-Lee

Organisateurs

DRAC

La DRAC est un service déconcentré du ministère de la culture. Elle met en oeuvre les politiques de l'architecture et du patrimoine au niveau régional. Elle participe à la tutelle sur les écoles nationales supérieures d'architecture et représente le ministre auprès du conseil régional de l'ordre des architectes. Elle est également chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans les domaines du soutien à la création et à la diffusion artistique dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

DRIEAT

La DRIEAT est un service déconcentré du Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche et du Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation. Elle met en oeuvre les politiques de l'État en matière de transports, de planification et d'aménagement durable, d'environnement, d'Énergie, d'urbanisme sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris, du préfet de Police et des préfets de département. En région Île-de-France, la DRAC et la DRIEAT participent à la construction d'un cadre de vie permettant de répondre aux besoins des Franciliens en intégrant tant les enjeux culturels et environnementaux que ceux liés à la cohésion et au développement de l'équilibre des territoires.

En collaboration avec ENSAéco

L'association ENSAECO ASSO est issue du réseau scientifique et pédagogique ENSAECO, qui travaille sur « l'enseignement de la transition écologique dans les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Paysage ». ENSAECO ASSO a pour objet de produire, développer et diffuser, par tous moyens, l'expertise académique, pédagogique et scientifique de l'enseignement et de la recherche, en faveur de la transition écologique pour l'architecture et le paysage, auprès de tous les publics. Elle organise des actions, des événements et des réunions de travail. Elle réalise également des études et participe à des conférences.